

1270 L-16786-9-9 C.A.
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
1210 SHERBROOKE EST,
MONTREAL 133,
P.Q.

Port payé à Québec

Vol. XLII — No 31 — Montréal, 14 octobre 1970

Porc et volaille

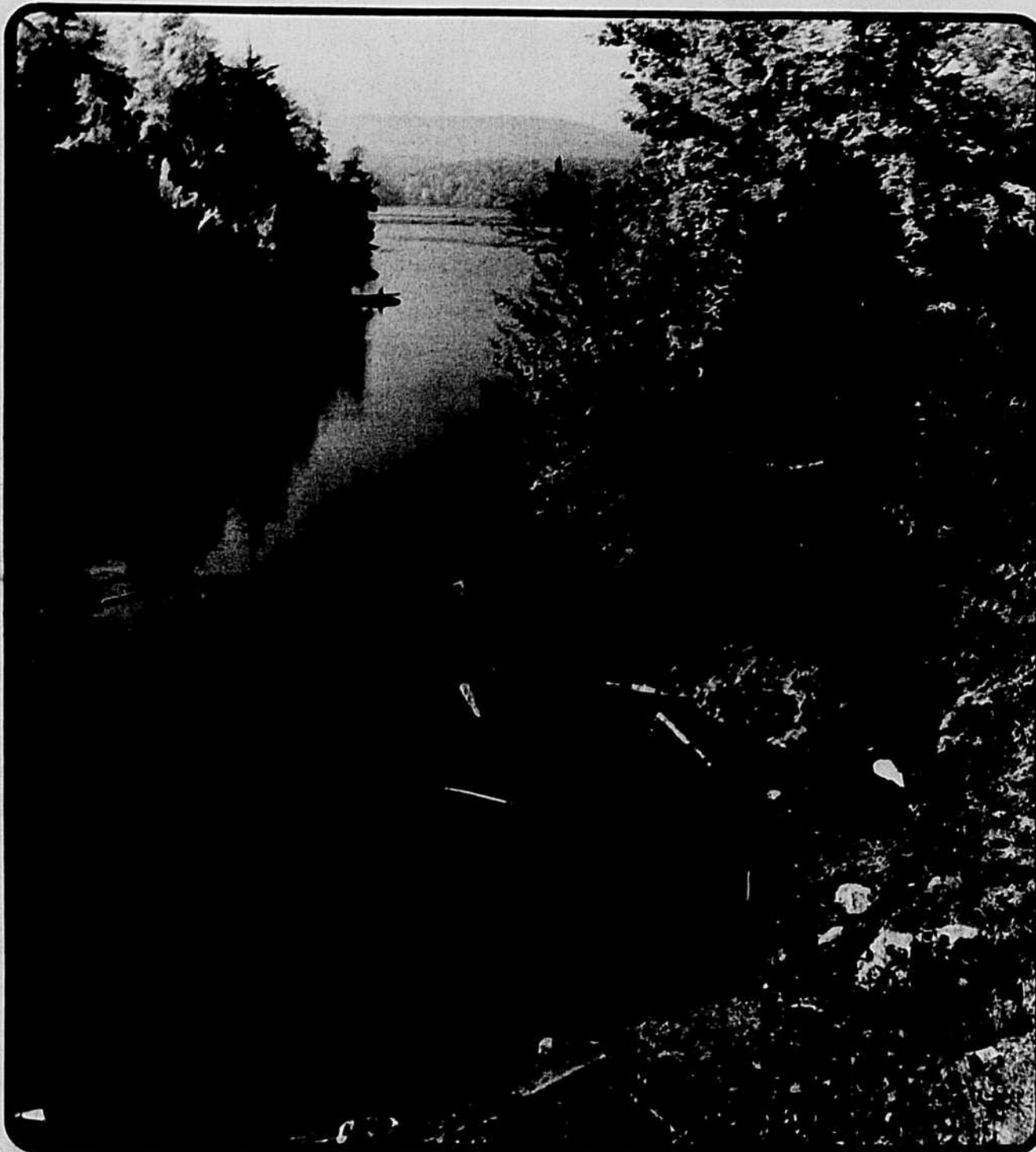
**La R.M.A. entend
les parties**

page 8

Lait nature

**Collaboration nouvelle
entre la coopération et
le syndicalisme agricole**

page 5



(Photo de l'ONF)



Assemblées générales

**Québec Saguenay-Lac
St-Jean et Nord-Ouest**

page 9

PROPOS D'UN AGRONOME



Au hasard des rencontres...

par Jean-Charles MAGNAN

JEAN-PAUL JULIEN

Cultivateur à Cap-Santé (Portneuf)

Ce cultivateur est établi dans le rang du Grand bois de l'ail. Homme typique et aussi pittoresque que le paysage de ce joli coin de pays. Dans le charme de cette nature, l'on comprend mieux le secret de certains mots tels que paix et sérénité.

Jean-Paul Julien est robuste et de haute taille. Tout respire en lui la santé, la force et le dynamisme. Seul, avec sa femme et sans enfant, il lui faut donc travailler sans répit, pour assurer le revenu de ses 208 acres de terre légère. Son épouse seconde vaillamment son mari. C'est la fille de Gédéon Hardy, cultivateur à Pont-Rouge.



M. Julien, âgé de 48 ans, est dans la force de l'âge. Il a le langage dru, mordant et imagé. Il aime la discussion, les échanges d'idées et même la controverse. Il tient à son point de vue. Sa rigueur d'esprit s'affirme dans une logique parfois difficile à confondre. Chez cet homme, se manifeste un constant jaillissement d'idées, de projets et d'action. Sachez qu'il n'est pas facile à mettre en boîte, vu ses convictions et sa sincérité. C'est en plus un tenant du syndicalisme agricole et du nationalisme québécois. De même en agriculture, il observe le rythme impérieux du travail de la ferme. Tout se fait à l'heure et à temps, ainsi que l'exige la nature et les soins à y fournir. M. Julien, c'est un cultivateur qui chausse ses bottes de bonne heure le matin, pour les enlever tard le soir.

Que de labeurs et de soucis pèsent sur le corps et l'esprit de ce cultivateur! C'est qu'il doit pourvoir aux soins d'un troupeau de 95 têtes de bétail, dont 60 vaches laitières! Les sujets de ce troupeau de race Ayrshire pur-sang produisent un rendement annuel en lait se chiffrant à 10,000 livres, pour chacun, en moyenne. Le lait, après la traite, est conduit par tuyaux à un réservoir jaugeant 800 gallons américains, puis au refroidisseur. A part les céréales, cette ferme produit 20 acres de maïs Pride pour ensilage. La luzerne constitue la principale plante fourragère avec le trèfle pour l'alimentation du troupeau. Ainsi, la ferme Julien, porte le nom bien trouvé de "La Luzernière". A part le fumier animal, le sol reçoit 30 tonnes d'engrais chimique et en plus 150 tonnes de chaux répandues à l'automne avant le labour. En conclusion, on peut dire que la marche de cette exploitation et son rendement tiennent, en partie, au savoir, au travail et la diligence de son propriétaire. Une saine gestion et l'amour du métier couronnent l'entreprise.

Praticien avisé, M. Julien est au surplus un studieux. Il a suivi les cours abrégés et aussi de coopération à l'École d'agriculture de La Pocatière. Plus tard, on apprécie son expérience et ses talents d'animateur, pour lui confier la fonction de moniteur agricole aux cours d'enseignement aux adultes de la Régionale Tardivel. Il est présentement vice-président de l'U.C.C. de sa paroisse, président de la société coopérative de Pont-Rouge, membre des producteurs de lait nature de Québec, etc.

Au cours de mes visites éventuelles chez les cultivateurs, je suis toujours étonné, en face de leur débrouillardise et de leur bon sens. C'est ainsi, comme M. Julien, qu'ils arrivent à rejoindre les deux bouts, en dépit des multiples difficultés inhérentes à leur métier. Souhaitons que les agriculteurs et leur métier soient plus connus et plus appuyés. Hélas! que de commerçants et de citoyens savent tout sur l'agriculture, hors ce qu'il faut savoir! Quant à Jean-Paul Julien, c'est un animateur, un homme-moteur. Par le temps qui court, on n'aura jamais trop de cultivateurs de cette espèce.

En bref...

Diminution des naissances, des mariages et des décès au Québec.

Le nombre des naissances, des mariages et des décès a baissé de respectivement 9,1%, 7,9%, et 8,5% en août 1970, comparativement au mois d'août 1969. C'est ce qu'indique le dernier rapport mensuel du Registre de la population du Québec.

Le nombre des naissances est passé de 8,611 en août 1969 à 7,831 en août 1970, celui des mariages, de 8,186 à 7,542, et celui des décès de 3,432 à 3,199. Le total cumulatif de l'année en cours indique cependant que les naissances ont diminué d'environ 5% (60,348 contre 64,518) tandis que les mariages et les décès enregistrent une très légère hausse.

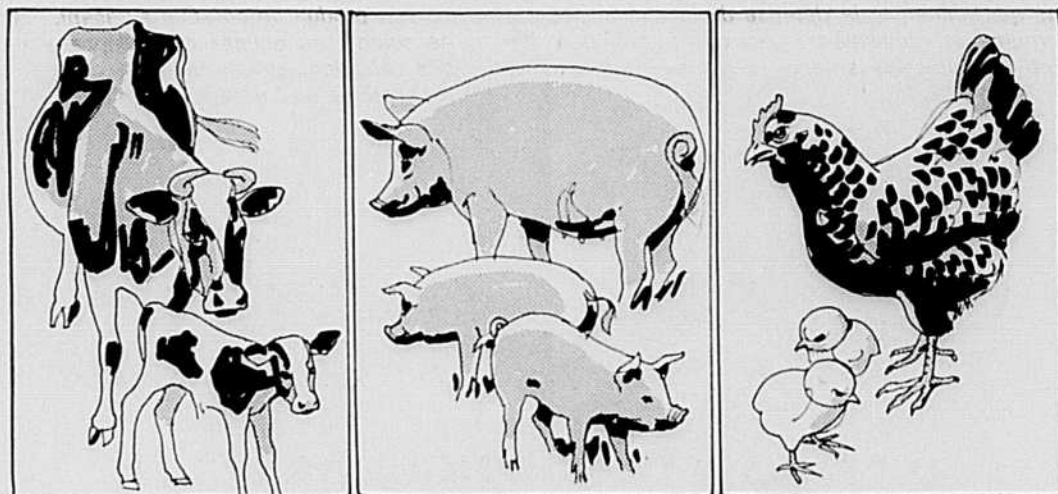
Le ministère des Terres et Forêts déménagé au 200 chemin Ste-Foy

Le ministère des Terres et Forêts du Québec, dont les effectifs étaient éparpillés dans cinq édifices assez éloignés les uns des autres dans la ville de Québec, a vu enfin ses services réunis en un seul endroit, depuis le 11 septembre dernier.

Les nouveaux locaux du ministère sont situés au 200 chemin Ste-Foy. Les 600 employés y occuperont 6 des 12 étages d'un édifice moderne.

Les emblavures au Canada

- **Blé** — Les prévisions révèlent que les producteurs canadiens ont ensemencé 12,5 millions d'acres en blé de toutes catégories. On observe une *diminution* importante de 50 p. 100 par rapport au chiffre de 25,0 millions d'acres en 1969.
- **Blé d'hiver de l'Ontario** — La superficie en blé d'hiver ontarien à cette date est évaluée à 355,000 acres, soit une *baisse* de un pour cent.
- **Graine de Colza** — Les emblavures se chiffrent à 4,0 millions d'acres, soit une *augmentation* de 96 p. 100 par rapport à 1969.
- **Lin** — La superficie a *augmenté* de 44 p. 100. On enregistre 3,5 millions d'acres comparativement à 2,4 millions d'acres en 1969.
- **Fève de soja** — Les 335,000 acres ensemencées en fève de soja marquent une *augmentation* de 4 p. 100.
- **Graine de tournesol** — Les emblavures en graine de tournesol estimées à 61,000 acres *surpassent* de 27 p. 100 celles de 1969 se chiffrant à 48,000 acres.
- **Maïs-grain** — Les emblavures du maïs-grain ont atteint un nouveau sommet de 1,2 millions d'acres, soit une *hausse* de 22 p. 100 comparativement aux 968,000 acres ensemencées l'an dernier.
- **Maïs fourrager** — La superficie ensemencée en maïs fourrager est estimée à 701,300 acres marquant une *augmentation* de 3 p. 100 par rapport à 1969.
- **Orge** — Les emblavures consacrées à l'orge ont légèrement augmenté. Elles sont passées de 9,5 millions à 10,0 millions d'acres, soit un *accroissement* de 5 p. 100.
- **Avoine** — Les emblavures d'avoine estimées à 8,4 millions d'acres ont été *réduites* de 5 p. 100.
- **Seigle** — La superficie totale des emblavures de seigle a été estimée à juste un peu plus d'un million d'acres, marquant une *augmentation* de 9 p. 100 au regard de 1969.
- **Grains mélangés** — Les prévisions sont de l'ordre de 1,9 millions d'acres — soit 11 p. 100 de plus par rapport à 1969.



Les fermiers bien avisés misent sur l'électricité.

pour la laiterie et la salle de traite...

La ventilation électrique prévient la baisse de la production du lait causée par les températures extrêmes, réduit les travaux d'entretien en éliminant l'humidité sur les murs, les plafonds et l'outillage et minimise les odeurs. L'été, elle diminue les coûts de refroidissement du lait surtout si l'on a fait installer dans la laiterie un bassin refroidisseur. Le chauffage électrique tempère l'atmosphère et rend la vie plus agréable pour les gens comme pour les bêtes.

pour la porcherie...

Le chauffage électrique, sans oublier les lampes à infrarouge, aide grandement à réduire la perte de porcelets surtout au cours de l'hiver et simplifie l'élevage.

pour le poulailler...

Les éleveuses hydroniques individuelles et les lampes à infrarouge accélèrent le rythme

de croissance de la volaille. L'éclairage électrique augmente le taux de ponte de vingt pour cent de sorte qu'une seule année suffit pour amortir les coûts d'une telle installation.

pour tous les travaux...

L'électricité est, sans contredit, l'outil le plus précieux dont un cultivateur puisse disposer. L'électricité rend tous les travaux de la ferme faciles, rapides d'exécution et moins coûteux.

Oui, les fermiers avisés savent qu'une ferme bien électrifiée est une entreprise des plus profitables. Pourquoi la vôtre ne le serait-elle pas?

Renseignez-vous auprès de l'agronome du fournisseur d'électricité de votre région.

Ferme bien électrifiée

la Terre

Propriété de l'UCC
Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132 — Tél. 288-6141
Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

DIRECTEUR: Henri-Paul PROULX
RÉDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU
RÉDACTRICE: Mme Rosaline D.-Ledoux
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ: J.-V. HENRY

Représentants à Toronto: Colin C. King & Ass.
32, rue Front ouest, Toronto, Ont. — Tél.: (416) 363-2497

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6.
Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No 1051

Composition / Montage: Rive-Sud Typo Service Inc.
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Des faux tenants de la liberté!

Le bill "C-197" a connu des débuts et une fin controversée. Dès sa publication, il a subi l'assaut d'un groupe d'opposants qui s'y objectent pour des raisons souvent bien différentes des positions exprimées officiellement. En effet, les motifs invoqués tiennent généralement à des principes, sinon à une idéologie, où l'atteinte à la liberté des producteurs serait l'un des principaux effets du projet de loi. Une telle législation entraînerait à leur avis l'enrégimentation des producteurs. Il faut donc en toute objectivité vérifier si cette déclaration est juste ou raisonnablement fondée.

Posons-nous une première question: en quoi consiste le bill "C-197"? Il s'agit d'abord d'une législation nationale de mise en marché qui prévoit l'existence d'un Conseil national de mise en marché et d'offices nationaux de mise en marché. Le Conseil National, pour un, étant au niveau national ce que sont avec certaines nuances sans doute, les "Régies des Marchés" dans les provinces. Par ailleurs, les offices nationaux de mise en marché assureraient, dans le cadre de la juridiction fédérale relative au commerce interprovincial et international, l'accomplissement des fonctions de mise en marché de la manière habituellement reconnue à des offices. En d'autres mots, les organismes nationaux effectueraient des tâches dans des matières qui échappent actuellement aux organismes provinciaux.

Si nous tenons compte que nous vivons dans un pays à structure fédérative, force nous est d'adapter les divers moyens que nous utilisons à la réalité; on pourrait même se demander avec raison pourquoi le gouvernement fédéral n'a-t-il pas mis en place les institutions précitées plus tôt? Mais ce n'est pas forcément la bonne façon de poser la question puisque le présent gouvernement propose effectivement une législation alors que d'autres s'y opposent pour des raisons qui tiennent à la défense de la liberté des producteurs par opposition à l'enrégimentation, à l'implantation du socialisme ou à d'autres épithètes du genre.

C'est à ce type de déclarations qu'il faut répondre et le commentaire le plus immédiat qui vient à l'esprit prend la forme d'interrogations. D'abord en quoi un geste posé par le gouvernement fédéral, similaire en soi à ceux déjà posés par plusieurs gouvernements provinciaux, peut-il s'apparenter à l'enrégimentation et à la perte de liberté s'il n'a pas conduit à une telle situation dans les provinces où il a déjà été posé? Exprimé d'une autre façon, comment expliquer que les deux provinces, celles de l'Ontario et de la Colombie-britannique qui sont les plus avancées dans la réalisation et l'application de la loi des marchés chez elles, sont effectivement celles qui ont un secteur économique agricole des plus dynamiques, fort et concurrentiel, où l'exploitation de l'agriculture se fait certainement par des exploitants aussi libres qu'ailleurs? Du reste, de façon générale, la grande majorité des provinces poursuivent le même objectif sans pour autant, à notre connaissance, détruire la liberté. Nous pourrions continuer nos réflexions en prenant divers exemples, tous vérifiables, et nous demander en quoi les producteurs d'œufs, qui empêchent actuellement par une Agence centrale de vente (hélas très contestée) l'effondrement du niveau de prix de leurs œufs, sont-ils moins libres que ceux de l'Ontario? Ces derniers, démunis du plein exercice d'une loi des marchés, vendent leurs œufs à des prix qui représentent à peine la moitié du coût de production. En quoi sont-ils moins libres que les producteurs de poulets de grill du Québec qui, sans plan conjoint vendent, eux aussi, leurs poulets en bas du prix qui leur en coûte pour les produire?

Sans doute faudrait-il s'entendre sur la définition du mot "liberté"; quant à nous, en autant que les producteurs et la mise en marché de leur produit est concernée, cette définition correspond à la garantie d'une situation qui permette aux producteurs de disposer des pouvoirs appropriés, afin d'exercer à l'égard de leur produit un contrôle suffisant. Ceci, pour qu'ils ne soient pas obligés d'en disposer autrement qu'à des conditions satisfaisantes, jugées par EUX ou leur mandataire, ou à défaut, par un arbitre.

Cependant, nous ne sommes pas nés au point de croire aux invocations des opposants au bill "C-197"; les motifs utilisés font partie d'une panoplie et d'une vieille image qui émeuvent encore ceux vivant dans un autre siècle. Quant à ceux qui ne sont pas au courant des problèmes de l'agriculture, ils peuvent aussi semer le doute ou la confusion. Toutefois, ils ne constituent aux yeux de ceux qui les utilisent qu'une couverture à des motifs beaucoup plus intéressés et d'un autre ordre. Nous croyons plutôt que leur stratégie est dictée par des intérêts puissants, à qui la situation actuelle profite, et qui ne veulent pas d'une économie agricole organisée de façon à protéger les vrais intérêts des agriculteurs. Il est clair que ces intérêts puissants ont pu, grâce à un "lobbying" soutenu, réussir à convaincre et retenir les services et l'appui de politiciens qui trouvent une première satisfaction à faire de l'opposition. En second lieu, ces mêmes politiciens appartiennent à des provinces qui dans l'immédiat ne courent pas le risque de subir de préjudices aussi graves que le Québec; ils n'ont donc rien à perdre! L'on peut même avouer qu'un chaos dans la mise en marché au niveau des provinces du Québec et l'Ontario pourrait, sur l'échiquier canadien, permettre à d'autres de réaliser une meilleure pénétration des marchés qui nous sont acquis.

Il faut laisser de côté, en guise de conclusion, les pseudo motifs de liberté. Demandons à ceux qui nous représentent à Ottawa, de quel parti qu'ils soient, de prendre les moyens pour doter le pays d'une législation conforme aux besoins de l'économie agricole et des agriculteurs du pays tout entier. Il faut s'opposer farouchement à tous ceux qui prétendent prendre nos intérêts, en luttant contre le projet, car tous ceux là au fond défendent des intérêts bien différents des nôtres.

Nous rappelons en terminant le document officiel que nous avons présenté avec la F.C.A. le 30 septembre dernier. Ce mémoire, tout en réaffirmant le soutien du projet, propose des amendements jugés nécessaires par les principaux concernés.

Albert ALLAIN

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

UN PROJET DE POLITIQUE AGRICOLE

L'agriculture canadienne doit faire un choix entre six principes fondamentaux, ou une combinaison de ces derniers, notamment:

- 1) Réaliser, d'une part, un équilibre des ressources à l'intérieur même de l'agriculture et, d'autre part, équilibrer les ressources agricoles avec celles du reste de l'économie. Il serait possible d'atteindre cet objectif par les moyens suivants:
 - en soustrayant une partie des terres à la production agricole;
 - en facilitant la transition de la main-d'œuvre agricole vers d'autres occupations ou d'une région donnée vers d'autres régions;
 - en augmentant les mises de fonds affectées à l'agriculture;
 - en améliorant les capacités de gestion des exploitants agricoles;
 - en accroissant les connaissances agricoles et la technologie par la recherche.
- 2) La stabilisation du revenu de la famille agricole.
- 3) Le nivellement des revenus agricoles, peut-être à l'aide d'un revenu annuel garanti ou d'un "impôt négatif sur le revenu".
- 4) La production d'un volume suffisant de denrées alimentaires, saines et de haute qualité, en vue de répondre à l'ensemble de la demande intérieure, aux débouchés extérieurs ainsi qu'aux engagements canadiens d'aide à l'étranger.
- 5) La suppression des régies et interventions gouvernementales à tous les paliers afin de permettre à la libre entreprise de jouer son rôle au sein de la production et de la commercialisation agricoles.
- 6) L'inclusion de l'agriculture dans le cadre général de la lutte contre l'inflation.

Quatre objectifs

Voilà un bref exposé de chacune des six possibilités formulées, il y a quelques semaines, par M. Glenn Purnell, directeur général à la Direction de l'économie au ministère fédéral de l'Agriculture, devant un groupe d'agriculteurs et de commerçants.

Le conférencier a tenu à souligner que ses opinions ne concordent pas nécessairement avec celles du Ministère non plus que du gouvernement fédéral.

La politique agricole, a-t-il poursuivi, devrait tendre à réaliser des objectifs économiques bien définis, particulièrement ceux que préconise le Conseil économique du Canada: le plein emploi; un taux de croissance économique élevé; une stabilité relative et raisonnable des prix, ainsi qu'un sain équilibre des paiements et une répartition équitable des revenus.

M. Purnell croit que les quatre grands objectifs de l'agriculture au Canada devraient se ramener aux suivants:

- maintien et expansion de l'agriculture en tant que secteur rentable de l'économie nationale;
- apport d'une contribution valable au produit national brut;
- utilisation rationnelle et efficace des ressources agricoles;
- rapprochement du niveau de vie propre au secteur agricole de celui des autres secteurs de l'économie.

Voies possibles

Toujours d'après l'économiste, trois problèmes essentiels se posent pour l'agriculture canadienne:

1) le déséquilibre des ressources; 2) l'instabilité et l'insuffisance des revenus agricoles vis-à-vis ceux des autres secteurs de l'économie; 3) la mauvaise distribution ou répartition des revenus agricoles par ferme et région.

Vu la tendance actuelle, l'adaptation forcée aux situations changeantes, les techniques nouvelles et les réformes de structure, trois voies s'ouvrent à l'agriculture canadienne: 1) accélérer le regroupement des exploitations afin de l'assainir dans le plus bref délai; 2) au contraire, le ralentir afin de rendre la réadaptation moins pénible aux intéressés; 3) laisser le progrès poursuivre sa marche tout en évitant les répercussions sociales trop graves. M. Purnell serait favorable à cette dernière méthode appuyée par une certaine aide gouvernementale.

Au nombre des moyens qui s'offrent à l'État pour faciliter ou accélérer cette réadaptation on relève: une aide aux agriculteurs âgés leur permettant de prendre leur retraite; la formation professionnelle et le recyclage des jeunes en vue de leur embauchage dans d'autres sphères d'activité; des restrictions à l'immigration et la réduction des travaux de défrichement.

Mesures spéciales

Enfin, l'économiste énumère dix mesures aptes à favoriser les réajustements nécessaires:

- a) recherche plus poussée sur les structures agricoles, sur les ajustements indispensables et les moyens d'en accélérer l'évolution;
- b) suppression du maximum ou du plafond sur les prêts agricoles;

- c) instauration de divers régimes d'assurances comme l'assurance-récoltes et le soutien des prix pour manque à gagner;
- d) accentuer l'application de la recherche par la vulgarisation;
- e) coordination meilleure de la recherche économique, biologique et technique en faveur de la classe agricole des années 70;
- f) pousser à fond les recherches visant à améliorer la commercialisation;
- g) réorienter les systèmes de classement selon les préférences des consommateurs;
- h) aide financière et technique pour le regroupement et la rentabilité des fermes;
- i) subventions et assistance technique pour améliorer les ressources en terre et en eau des exploitations existantes en état de devenir rentables;
- j) apport de subventions directes pour l'usage des ressources disponibles à des fins nouvelles lorsqu'il y a lieu — aussi bien dans le cadre de l'agriculture qu'en dehors du secteur agricole.

En outre, M. Purnell recommande de modifier certains programmes actuels, dont ceux de la stabilisation des prix et des paiements d'appoint qui, dans leur forme présente, tendent à décourager les changements et la mobilité des agriculteurs dans l'agriculture même ou leur passage à d'autres domaines d'activité.

Conclusion de l'auteur: l'efficacité de ces dix mesures serait renforcée par leur application simultanée. Leur mise en œuvre pourra prendre des mois et des années, mais M. Purnell ne semble entretenir aucun doute quant à la valeur des recommandations qu'il propose.

L'organisation de la mise en marché des porcs au Québec

Attitude de la Coopérative Fédérée

(Texte intégral du mémoire présenté à la Régie des Marchés Agricoles)

1— La Gazette Officielle de Québec, édition du 11 avril 1970, publiait un avis à l'effet que la Fédération des propriétaires de porcs du Québec avait déposé une requête en approbation d'un plan conjoint des producteurs de porcs. Le même avis contenait quelques explications relatives aux expressions "produit visé", "producteur", "mise en marché" et "produit du porc". La dernière phrase de l'avis se lisait comme suit: "Toute personne qui désire faire des représentations en marge de ce projet doit les présenter à la Régie avant le 19 mai 1970".

PROCÉDURE DE LA RÉGIE

2— Les renseignements contenus dans cet avis étaient nettement insuffisants pour permettre à quiconque de porter un jugement valable, objectif et global, sur le projet en cause. Aussi le délai accordé aux intéressés était-il plutôt court, étant donné que ceux-ci avaient l'obligation de faire des démarches pour obtenir le document de base avant d'en commencer l'étude et de définir leur attitude. À l'occasion de l'étude du plan conjoint de lait de fabrication, la coopérative agricole s'est permis de porter un jugement sévère sur la procédure suivie par la Régie des Marchés Agricoles dans sa démarche concernant l'avis de dépôt, la réception et l'étude des projets de plan conjoint. L'amorce de la procédure relative au plan conjoint des producteurs de porcs nous incite à croire que la Régie suit sa procédure habituelle. Pour l'observateur de l'extérieur, cette procédure sied mal à un organisme ayant un rôle et jouissant de pouvoirs aussi étendus et absolus que ceux dévolus à la Régie et dont le premier devoir est d'assurer à toutes les parties intéressées le même degré équitable de chances dans l'étude d'un projet et de son adaptation à la réalité des choses.

3— Les indications restreintes contenues dans l'avis de dépôt et le court délai accordé aux personnes désirant faire des représentations témoignent, au moins à la face des choses, d'une stratégie d'accélération qui voudrait éviter une étude en profondeur. Lorsqu'on sait qu'un plan conjoint, naissant d'une délégation de pouvoirs de l'État et exerçant une coercition tant vis-à-vis les producteurs que vis-à-vis les tiers, peut comporter des implications, bonnes ou mauvaises, d'une grande portée sur l'évolution et le progrès d'une industrie agricole particulière, nous redisons notre étonnement devant une telle procédure. Celle-ci risque de jouer autant contre les promoteurs du projet que contre toutes les autres parties intéressées à la production agricole concernée, y compris les producteurs éloignés de la préparation du projet et dont la bonne foi peut être surprise.

4— La date de publication et la teneur de l'avis précité nous surprend aussi pour une autre raison. En 1969, le ministère de l'Agriculture adjoignait à la Régie des Marchés Agricoles un comité d'étude de la mise en marché du porc dans le Québec qui commença à fonctionner en octobre de la même année. Nous comprenons que ce comité est un sous-comité consultatif général de la Régie. En instituant un tel comité, nous croyons que le ministère et la Régie posaient un geste positif. De plus, par sa composition, ce comité revêt un caractère inter-professionnel, c'est-à-dire qu'il groupe des représentants des producteurs aussi bien que des autres organisations jouant un rôle important dans la production et dans la mise en marché du porc. En conférant un tel caractère à ce comité, nous croyons que l'État illustre sa compréhension de la nécessité de l'interprofession dans l'étude et la solution des problèmes de production et de commercialisation. En tant que nos renseignements sont exacts, ce comité n'a pas encore terminé ses travaux au moment où nous écrivons ces lignes et, par conséquent, ses conclusions ne sont pas encore connues de la Régie, des producteurs et des organismes reliés à la mise en marché du porc.

(À suivre)

Au congrès mondial de l'aviculture

Un rapport du délégué de la Fédérée, M. L. Foisy

L'Association Mondiale Scientifique de l'Aviculture a célébré son 50ème anniversaire en tenant à Madrid son 14ème Congrès.

Le congrès groupait près de 3,000 congressistes venant de 76 pays différents. Grâce à une traduction en six langues, tous les congressistes ont pu sur-le-champ prendre connaissance de la majorité des 344 communications scientifiques.

La Coopérative Fédérée de Québec nous y avait délégué. Il nous fait plaisir de donner d'heureuses nouvelles à ceux que l'avenir de l'agriculture intéresse.

Il n'existe pas de races, de couleurs ou de rideaux de fer entre les savants des divers pays. Les problèmes scientifiques ne connaissent pas de frontières et c'est ainsi qu'on a pu constater que 33% des chercheurs travaillent actuellement à développer des méthodes de prévention et de contrôle des maladies de leucoses lymphoïdes et de maladie de Marek, dont les pertes sont énormes dans tous les pays où il se fait de l'aviculture commerciale. S'il y a peu de temps encore, on croyait impossible d'élever des poussins exempts de C.R.D., il y a lieu de croire qu'avant deux ans il en sera ainsi pour beaucoup de types de leucémies. La leucémie sera contrôlée.

La plupart des pays compte sur la volaille pour nourrir leur population en protéines animales. Presque partout, la volaille est l'animal qui transforme le plus économiquement les protéines végétales en protéines animales.

Il est admis que l'intégration verticale a facilité partout l'ascension rapide des productions avicoles. Il fut reconnu que dans cette expansion vertigineuse, il est nécessaire d'augmenter les unités de production sur base coopérative permettant au producteur d'avoir son mot à dire.

Dans tous les pays, on déplore la rareté d'aviculteurs-praticiens compétents. Les grosses entreprises sont forcées de mettre entre les mains de personnes plus ou moins compétentes des troupeaux évalués jusqu'à \$100,000. Souvent des pertes énormes en résultent par suite d'erreurs qu'un minimum de connaissances auraient pu éviter.

L'emploi de certaines parties de chair de dindon ou de poulet incorporées au bœuf et



Lors du 14ème Congrès Mondial de l'Aviculture tenu à Madrid, en septembre dernier, des rencontres du genre de celle qui apparaît sur cette photo furent très nombreuses et très enrichissantes. On y voit des gens de chez nous groupés avec des spécialistes grecs et français. De gauche à droite MM. Lino Marzalli (Québec), L. Papavianis (Grèce), Dr. Christodopoulos (Grèce), Laurent Foisy (Québec) et Dr Étienne Schriche (France).

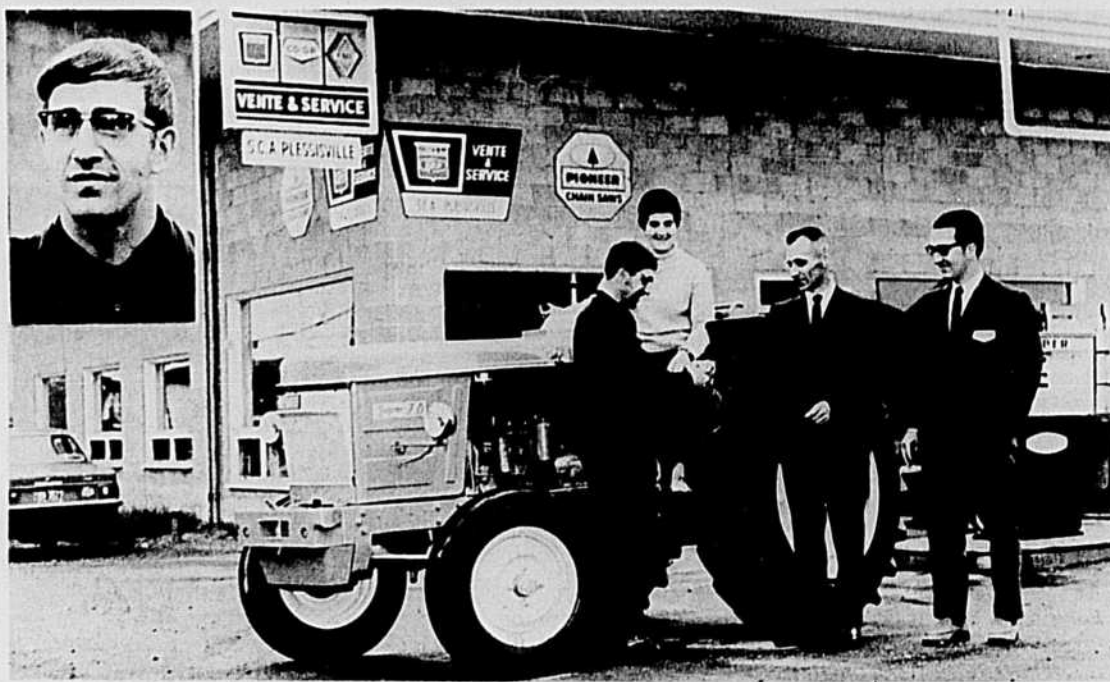
au porc dans la fabrication de la saucisse, particulièrement de type Francfort, augmente de plus en plus.

Il est généralement admis que la classification des oeufs et de la chair de volailles qui existe au Canada et aux États-Unis est la plus sévère au monde et la plus citée en exemple aux pays désireux de voir augmenter la consommation per capita de ces produits.

Les résultats des efforts conjugués des savants et praticiens des diverses disciplines ont une portée économique qu'il est bon de savoir. Ainsi, grâce à la génétique, la nutrition, l'alimentation, la gestion, etc., diverses universités américaines ont pu prouver que de 1949 à 1968, il faut 12% moins d'aliments pour produire une douzaine d'oeufs, 29% pour produire une livre de poulet et 25% moins d'aliments pour produire une livre de chair de dindon.

Ceci donne une idée des nombreuses communications qui furent présentées, mais nous insistons pour rapporter que les rencontres faites en dehors des heures de conférence sont aussi très bénéfiques. Nous sommes anxieux de saisir l'occasion de fournir à nos aviculteurs les renseignements précieux qu'il nous a été donné de recueillir.

LAURENT FOISY,
Agronome.



1er PRIX Maurice Guérard, membre de la Société Coopérative Agricole de Plessisville, pose fièrement devant le tracteur Renault Super 7-D au moment où M. Jean St-Cyr directeur du service de la machinerie agricole à la Coopérative Fédérée, lui en remet les clefs. Guérard est un jeune agriculteur, agressif et progressif comme ceux de sa génération. Producteur de lait nature sur le marché de Québec, il possède 65 vaches laitières et opère une ferme de 135 acres. Il tente cette année une expérience de co-gestion avec son voisin. Nul doute que ce cadeau inattendu lui rendra les services les plus signalés. Mme Guérard accompagnait son mari à la remise du tracteur. On remarque aussi la présence de M. Roméo Brassard, gérant de la S.C.A. de Plessisville. Félicitation et bonne chance, M. Guérard.

Les producteurs de lait nature du Québec doivent faire front commun

"Ce n'est pas parce que nous sommes seulement 5,000 ou 6,000 producteurs de lait nature au Québec qu'il nous faut adopter une attitude complexe. Bien au contraire, nous devons collaborer, faire front commun et vendre l'idée dans le champ d'un plan conjoint provincial afin de couvrir tout le lait de classe 1 mis en marché au Québec".

Tels sont, résumés, les propos tenus par M. Jean-Marie Moreau, Président de la Coopéra-

tive des Producteurs de Lait de Montréal, devant l'assemblée générale spéciale des délégués de la Fédération des Producteurs de Lait Nature du Québec, réunis la semaine dernière à Drummondville. Dans un vibrant appel à l'unité, M. Moreau a particulièrement insisté sur l'importance de faire comprendre auprès des producteurs l'idée de cette collaboration nouvelle entre la coopération et le syndicalisme agricole.

Dans son allocution, le Président de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal a fait savoir que son organisme était disposé à collaborer pleinement avec tous les producteurs de lait du Québec en vue de la réalisation du projet de plan conjoint provincial. "Nous sommes là pour nous entraider et je ne crois pas qu'il y ait des éléments assez disparates entre nous pour qu'il soit impossible de nous entendre", a ajouté M. Moreau. Ainsi que la TCN l'avait rapporté dans un compte-rendu sommaire la semaine dernière, M. Moreau a été vivement applaudi par toute l'assemblée.

Un autre orateur invité, M. Jules Thibodeau de la Commission Canadienne du Lait, a pour sa part félicité la Fédération pour sa décision d'organiser la mise en marché du lait nature sur une base provinciale. Il a cependant affiché de sérieuses réserves quant à l'application du règlement d'un pool qui ne couvre seulement que les producteurs qualifiés pour la classe 1. Du reste, a précisé M. Thibodeau, "je ne pense pas que le sens donné au pool soit acceptable par la C.C.L. en vertu de sa réglementation actuelle. Celle-ci prévoit entre autres la possibilité pour les producteurs de lait industriel d'acheter un quota de mise en marché, mais il s'agit, uniquement de transferts et non d'additions. Or, M. Thibodeau est d'avis que tous les producteurs qui se qualifient pour la classe 1 devraient avoir accès à ce mar-

ché. En d'autres termes, il préconise le partage entre un plus grand nombre de producteurs le marché de la classe 1, alors que les surplus débouchant sur les autres catégories seraient fatalement augmentés et absorbés dans une plus large proportion par les actuels producteurs qualifiés.

M. Thibodeau a signalé par ailleurs que l'incitation au contingentement, telle que définie par la Fédération, ne peut influencer la C.C.L. qui n'a aucune juridiction sur le contingentement. Enfin, le commissaire québécois a insisté sur la représentation nécessaire de tous les producteurs de lait du Québec à l'intérieur d'un pool pour que tel projet soit considéré par les autorités fédérales.

Les propos de M. Thibodeau, qui ont été doublés d'une invitation à ne former qu'une seule Fédération regroupant tous les producteurs de lait du Québec ont suscité diverses réactions de la part de l'assemblée. Le président des producteurs de classe 1, M. Paul-A. Tardif, a semblé transmettre l'opinion de la majorité en répondant à M. Thibodeau qu'il n'était pas prêt à donner l'absolution aux propositions de ce dernier.

Grandes lignes du projet

La Régie des Marchés Agricoles doit entendre aujourd'hui, même, 14 octobre les diverses parties intéressées au projet de plan conjoint provincial du lait de classe 1, au cours d'une audience publique à Montréal. Advenant que la R.M.A. reçoive telle que présentée la requête pour approbation et sanction du Plan, on prévoit que celui-ci sera soumis dès le lendemain à un référendum. La signature de requêtes visant à abolir tous les plans conjoints locaux et régionaux existants est chose faite. Elles sont conditionnelles à la réception en extenso par la Régie du projet de Plan provincial; elles fournissent par ailleurs une sérieuse indication de la détermination de l'ensemble des régions du Québec à se doter d'un Plan provincial puisque de telles requêtes en abolition ont été présentées pour chacun des plans existants, sans exception.

Signalons enfin que le règlement de pool prévoit, outre la possibilité pour les producteurs de lait industriel de faire leur entrée sur le marché de classe 1, d'après les conditions déjà énoncées, la couverture des producteurs de lait cru. Ceux-ci, qui seraient au nombre de 1,000 à 1,200, pourrout s'intégrer aux producteurs de lait ayant un quota de classe 1.



L'heure est aux grandes décisions dans le domaine du lait nature. Le Conseil d'administration de la Fédération a dû se réunir à plusieurs reprises, entre chaque ajournement de l'Assemblée générale des producteurs tenue récemment à Drummondville, afin de faire le point à chaque fois sur l'évolution des événements. Comme on le sait, cette journée de Drummondville s'est soldée par un succès inespéré, les délégués ayant entériné à l'unanimité le projet d'un plan conjoint provincial et d'un règlement de pool pour tout le lait des troupeaux des producteurs ayant un quota de classe 1 au Québec.

(Photo TCN)



EN VEDETTE:

- Les grandes spécialités alimentaires de la France, de la Suisse, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Russie et du Canada.
- Les plus belles pièces d'équipements, d'outillages et de machines agricoles de nos manufacturiers du Québec.
- En première à Montréal, le fameux tracteur russe.
- Démonstrations d'art culinaire avec Germaine Gloutnez et Jehanne Benoît.
- Le festival de la pomme avec Jacques Normand.

- Défilés de modes: "Le temps des Belles".

- Présentation des meilleurs bovins de race pure.

- Cirque avec éléphants savants et poneys. Chiens bergers et moutons.

- PRIX DE PRÉSENCE: UNE MOTONEIGE PAR JOUR, GRACIEUSEMENT BCN.

VISITEZ LE SALON '70, C'EST TOUTE UNE EXPOSITION!
OUVERT TOUTS LES JOURS, DE 10.00 A.M. À 10.00 P.M. DU 31 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE, PLACE BONAVENTURE.




EN ENTRANT À MONTRÉAL, PRENEZ LE MÉTRO, C'EST FACILE, C'EST RAPIDE, C'EST DIRECT.

SOUS UN MÊME TOIT...



EXPORT "A"

La Meilleure Cigarette

FILTRE

au Canuck

RÉGULIÈRES ET "KING"

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: **BENOIT ROY**
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

L'épreuve de progéniture des taureaux laitiers:

UN PROGRAMME BASÉ SUR LA COLLABORATION DES ÉLEVEURS

QUÉBEC — De nombreuses fermes laitières québécoises connaissent, depuis quelques années, un succès fort encourageant pour l'avenir. Bien que le nombre des exploitations agricoles diminue sans cesse au Québec comme ailleurs, celles qui demeurent réalisent toutefois de meilleurs bénéfices. Et ces entreprises, sans exception, doivent leur progrès à la bonne gestion qui résulte souvent d'un travail de collaboration étroite entre l'exploitant et l'agronome local.

De nos jours, les agriculteurs disposent de plusieurs moyens d'améliorer leur entreprise. Les fermes laitières, par exemple, peuvent adhérer à l'un des différents programmes de contrôle laitier. Ces or-

C'est justement pour répondre, entre autres, à cette exigence que commençait, en 1967, un tout nouveau programme au Centre d'insémination artificielle du Québec, situé à St-Hyacinthe. Appelé

truction d'une nouvelle étable qui, terminée en 1968, porta à plus de 100 la capacité des installations du centre québécois.

La direction du programme fut confiée, dès le début, à M.

cet aide, l'éleveur doit garder des bovins de race et son troupeau doit être inscrit au contrôle laitier fédéral (R.O.P.)

Le choix d'un taureau

Le choix d'un jeune taureau repose sur deux critères fondamentaux: la généalogie et la conformation. Le père du jeune animal concerné doit notamment avoir subi avec succès les épreuves de l'insémination artificielle. Quant à la mère, ses performances sont étudiées très minutieusement. "Par exemple", cite M. Chicoine, "ses productions doivent dépasser la moyenne du troupeau où elle se trouve. L'animal doit, en outre, être issu d'une famille reconnue pour la facilité avec laquelle elle transmet ses traits caractéristiques à sa progéniture".

Rares sont les bovins qui conviennent aux exigences particulières du centre québécois. "En fait", nous apprend M. Chicoine, "une fois toutes les étapes de la sélection franchies, il ne subsiste au Québec qu'une vingtaine de vaches, dans chaque race, susceptibles de mettre bas un taureau pouvant convenir aux besoins du service".

Dans la province, la prospection des sujets est relativement facile, quoique compliquée pour le profane. Grâce à la collaboration du Contrôle laitier fédéral (R.O.P.), les autorités du Centre reçoivent tous les certificats de production émis. La recherche d'é-

ventuels reproducteurs, à l'extérieur du Québec est plus difficile, à cause notamment d'un nombre plus élevé d'acheteurs se recrutant dans tous les coins du continent. À cette échelle, la prospection se fait à l'aide de revues d'élevage. Plus d'une quinzaine de ces publications, provenant des autres provinces et des États-Unis, sont minutieusement scrutées à chaque mois.

Le programme

Lorsque les autorités du Centre arrêtent leur choix sur un jeune taureau et qu'il y a accord sur le prix, on lui fait subir un test de santé. Si celui-ci s'avère satisfaisant, l'animal est acheté et laissé chez le vendeur jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de huit à dix mois. Transporté ensuite à la station de St-Hyacinthe, les prélèvements de sperme commenceront lorsque le jeune bovin aura atteint l'âge des sujets. Ils seront poursuivis jusqu'à ce qu'une quantité suffisante pour 200 saillies chez les troupeaux Jersey, Ayrshire et Canadiens et 400 chez les troupeaux Holstein, ait été accumulée.

Quand cet objectif aura été atteint, la semence du jeune taureau cessera d'être offerte aux éleveurs jusqu'à ce que les résultats des épreuves soient connus, c'est-à-dire, dans environ... cinq ans! Entre-temps, les prélèvements seront poursuivis pour accumuler une réserve de liqueur sé-

(suite à la page 7)



VISITE DU TROUPEAU AU PÂTURAGE — Dans l'ordre habituel, MM. Isidore Martin et son fils Pierre, sur leur ferme de Granby, André Béliveau, inséminateur du Cercle d'élevage de Granby et Robert Chicoine, chargé du programme d'épreuves de progéniture pour jeunes taureaux laitiers.

ganisations rendent d'immenses services, une fois les vaches en lactation. Toutefois, l'agriculteur progressif commencera bien avant la préparation de son programme d'élevage. Il "façonnera" de longue main son troupeau, avant même la naissance de ses futurs sujets. Il s'attachera à choisir avec un soin particulier les taureaux les plus susceptibles d'améliorer les rendements de ses vaches.

Dans cette sélection, l'insémination artificielle revêt une importance primordiale, en ce qu'elle facilite l'établissement d'un programme d'élevage efficace, en éliminant le danger que comporte la garde d'un taureau et en réduisant les risques de consanguinité. Mais pour que l'insémination artificielle soit pleinement utile, il faut que l'agriculteur connaisse le potentiel héréditaire d'un éventuel taureau reproducteur avant que l'animal n'ait atteint un âge trop avancé.

"programme d'épreuves de progéniture pour jeunes taureaux laitiers", le procédé mis sur pied permet d'éprouver, dès leur jeune âge, les taureaux achetés par le Centre. Jusqu'en 1966, seuls des taureaux de quatre, cinq et même six ans étaient achetés par la station de St-Hyacinthe; ainsi, le potentiel de chaque bovin ne pouvait être pleinement connu qu'au moment où l'animal atteignait les neuf à dix ans.

Les débuts

Déjà, en 1960, les autorités du Centre avaient acheté, à titre expérimental, deux jeunes taureaux pour les fins d'une épreuve de progéniture. Les résultats obtenus les incitèrent, par la suite, à entreprendre les travaux nécessaires à la création d'un programme plus complet.

Jusqu'à 1966, la station ne comptait qu'une cinquantaine de taureaux représentant six races. La mise sur pied du programme exigea aussi la cons-

Robert Chicoine, un jeune agronome qui s'efforça aussitôt de sensibiliser les éleveurs aux avantages des épreuves. Il s'attacha notamment à recruter des collaborateurs. "La participation des agriculteurs a toujours été aussi enthousiaste que l'exigeaient les besoins du programme"... explique M. Chicoine qui reconnaît, cependant, que les besoins du début étaient plutôt minimes avec seulement cinq jeunes taureaux en voie d'épreuve en 1967.

Le nombre croissant des jeunes sujets inscrits au programme nécessita bientôt la création, par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, d'un programme d'aide destiné à encourager la participation des agriculteurs. En vigueur depuis l'an dernier, la mesure en cause consiste à payer trois dollars pour chaque première insémination faite avec de la semence provenant d'un taureau choisi par le Centre. Pour bénéficier de



Un employé de la station de St-Hyacinthe conduit un jeune taureau d'un an et demi au pâturage. À l'arrière-plan, on aperçoit une partie des prés où vont paître, à tour de rôle, les taureaux du Centre d'insémination artificielle du Québec.

Qualité des produits laitiers au 18e salon de l'agriculture

MONTREAL. — "Cette année, le ministère de l'Agriculture s'est attaché à démontrer aux consommateurs que les produits laitiers du Québec sont sains et de qualité", a déclaré le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, au cours d'une conférence de presse organisée par la direction du Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'exhibit couvrira une superficie de 2,500 pieds carrés et les visiteurs y seront plongés dans le problème des produits laitiers, a déclaré le député de Champlain. Ils y découvriront les principales zones de production laitière, la localisation des usines de transformation et le travail des employés du ministère qui surveillent constamment les produits tant au niveau de la ferme qu'à celui de l'usine pour assurer au consommateur un produit sain et de toute première qua-

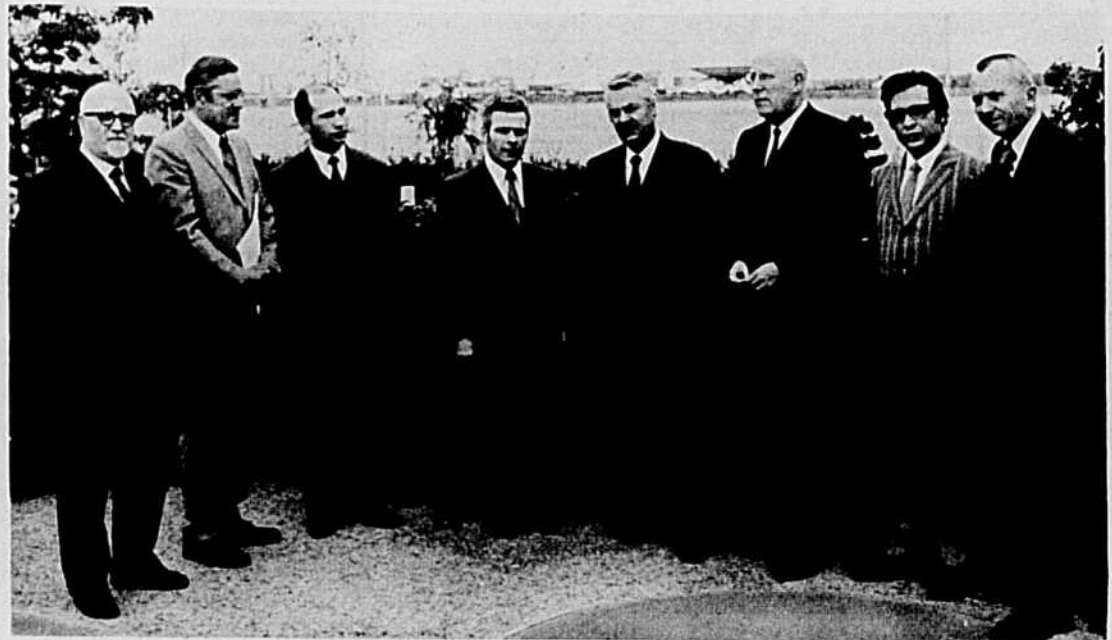
lité. Les visiteurs pourront non seulement constater le travail des inspecteurs dans les usines mais aussi le travail des médecins vétérinaires dans le dépistage des maladies des animaux laitiers et ce qui est aussi d'une extrême importance, le travail d'éducation de ces mêmes vétérinaires dans le but de prévenir les maladies des animaux, évitant ainsi des pertes financières considérables.

Une autre partie de l'exhibit est consacrée à la mise en marché des produits laitiers et l'on pourra y voir une intéressante promotion faite autour du concours d'amélioration des produits laitiers. Le couronnement de ce concours, la grande soirée des artisans, aura d'ailleurs lieu pendant la tenue du Salon, dans un hôtel de Montréal, le 7 novembre, soit à l'hôtel Skyline, côte de Liesse.

La recherche a également sa place dans l'exhibit et pourrait

bien en constituer l'élément le plus spectaculaire. Enfin, les fermières bénéficieront de l'hospitalité du ministère. On leur a réservé un certain espace où elles pourront faire admirer au public des aliments, gâteaux, biscuits, bonbons, vins, et le reste, le tout présenté dans un décor moderne et sobre.

Le tout sera compris dans une construction légère, décorée dans le style populaire et qui saura certainement attirer l'attention des milliers de personnes qui ne manqueront pas d'envahir la Place Bonaventure du 31 octobre au 8 novembre.



● C'est mardi le 6 octobre dernier que M. de Brouin, président du Salon International de l'agriculture et de l'alimentation dévoilait à la presse réunie au Club Universitaire de la Cité du Havre à Montréal les grandes lignes du salon qui se tiendra prochainement Place Bonaventure à Montréal. Sur notre photo on aperçoit au centre M. Normand Toupin, ministre de l'agriculture du Québec, qui rehausse la réunion de sa présence, entouré des représentants des pays participants. Cette année outre le Canada, la France et la Suisse le salon offrira des stands de l'U.R.S.S., d'Allemagne Fédérale et d'Italie. Sur notre photo on voit entourant le ministre, (de gauche à droite) M. L. Magnani, représentant commercial d'Italie, M. W. Knipps, attaché commercial de la République Fédérale d'Allemagne, M. Kharitov de la délégation commerciale soviétique et représentant de Tractor-Export de Moscou, M. Pierre Brassac, directeur général de l'Office français de l'alimentation (SOPEXA), M. Pierre Barbey, consul général de Suisse, Dr. T. Fuxa, consul commercial d'Italie et M. Gabriel Renaud, administrateur du Salon International de l'agriculture et de l'alimentation du Québec.

Un programme...

(suite de la page 6)

minale permettant de 3,000 à 5,000 saillies. Durant tout ce temps, la semence sera gardée dans des ampoules scellées, puis déposées dans des biostats où l'azote liquide la congèlera à 320° sous zéro.

Si les épreuves s'avéraient négatives, le taureau serait abattu et les réserves de sperme détruites.

La collaboration des éleveurs

À cause de la longue période s'écoulant entre les saillies initiales et les rendements des taureaux nées par la suite, les résultats du programme amorcé en 1967 à St-Hyacinthe ne commenceront à être connus que l'an prochain. Avec un brin d'humour, M. Chicoine se résigne à attendre encore un an avant de connaître les résultats des travaux qu'il a commencés il y a quatre ans. Cette longue période se compose de quatre étapes: il faut d'abord compter neuf mois de gestation; trente mois pour permettre à la taure d'atteindre l'âge d'une première lactation complète de dix mois; enfin, six mois sont requis pour effectuer les compilations concernant toutes les vaches inséminées.

Qui peut participer à ces épreuves? Tous les éleveurs de bovins de race, répond M. Chicoine. En guise d'exemple, il cite la collaboration de M. Isidore Martin, de Granby, et de son fils Pierre, maintenant à la tête de l'une des fermes laitières les plus progressives au Québec. Dans cette entreprise, les vaches adultes sont inséminées artificiellement avec du sperme provenant de taureaux éprouvés, tandis que les taures sont iséminées dans le cadre du programme d'épreuves de progéniture.

Convaincu dès le début des avantages de l'insémination artificielle, M. Martin, père, n'a jamais hésité à collaborer

au programme d'épreuves du Centre de St-Hyacinthe. "Pour en arriver à obtenir d'excellents taureaux, il faut commencer par les éprouver" soutient M. Martin qui ajoute aussitôt: "nous sommes d'ailleurs satisfaits de la conformation des animaux issus des jeunes taureaux en voie d'épreuve. Les productions devraient être tout aussi satisfaisantes si l'on considère les lignées exceptionnelles en cause.

Visiblement fier de son exploitation et de la façon dont son fils Pierre s'occupe de la diriger, M. Martin souligne que toutes les vaches de son troupeau Holstein sont les produits de l'insémination artificielle. Ses 23 vaches en lactation ont obtenu, en 1969, un indice de production (M.C.R.) de 138 pour le lait et de 132 pour le gras. Avec des indices de 145-136 pour les sept premiers mois de l'année en cours, la ferme des Martin se place au premier rang du comté pour la production laitière.

En 1969, la moyenne de production des vaches de cette exploitation a atteint 15,000 livres de lait. La meilleure vache de l'étable, un animal de trois ans, en a donné 23,800 livres. Six autres sujets ont fourni de 19,500 à 20,500 livres de lait durant la même période.

Les résultats obtenus jusqu'à détermination et d'un dynamisme peu communs, deux qualités que Pierre partage avec son père. D'après celui-ci, le choix de bons taureaux reproducteurs, condition essentielle à la prospérité de l'entreprise, est plus facile pour celui qui pratique l'insémination artificielle. "Et grâce au programme d'épreuves de progéniture du Centre de St-Hyacinthe", conclut Pierre, "le potentiel héréditaire des taureaux sera connu beaucoup plus tôt, permettant à un plus grand nombre d'éleveurs de tirer profit des meilleurs reproducteurs".

CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis au "Sondage du gras dorsal" et à la classification au poids vif de 180 à 220 livres.

Nom et adresse de l'éleveur	Identification des parents	Race	Date de naissance	Mâles	Femelles
MOREAU, Henri, St-Agapit, Lotbinière.	V. Montminy PGY-55A T. Stanford EIS-260Y	Y	1/5/70	6	5
HOULE, Gaston, Yamachiche, St-Maurice.	V. Mastio T ABLF-380Y T. Houle G WLI-184Y	Y	2/5/70	1	6
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	V. Montminy PGY-7Z T. Roy-Al AMHC-177Y	Y	3/5/70	4	3
LEBLANC, Philippe, St-Léonard d'Aston, Nicolet	V. Mastio G ABLF-435Z T. Blanche Island Duchesse LTN-41A	Y	4/5/70	6	2
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	V. Bargeddie Nick DKPN-124Z T. Mastio T ABLF-469Z	Y	4/5/70	8	1
SEVIGNY, Antonio, Princeville, Arthabaska.	V. La Martinière Ruben CUGU-84A T. Stanford EIS-5Z	Y	5/5/70	3	3
SCATTOLLIN, Adoné, Val Barrette, Labelle.	V. La Martinière Dodo CUGU-473Z T. Houle WLI-340Z	Y	6/5/70	4	7
SYLVESTRE, Marcel, Rang St-Dominique, St-Hyacinthe.	V. Sylvestre M ZIB-38A T. Sylvestre M ZIB-9A	Y	7/5/70	3	5
SEVIGNY, Antonio, Princeville, Arthabaska.	V. La Martinière Ruben CUGU-84A T. Stanford EIS-0160Y	Y	8/5/70	8	2
COUTURE, Alex. Inc., C.P. 336, Québec 8. (Rimouski)	V. Mastio G ABLF-206A T. Caritas AITF-31A	Y	8/5/70	5	4
GAUTHIER, Roger, St-Irénée, Charlevoix.	V. Gaudale ANKZ-45Y T. Laferrière HCW-25X	L	8/5/70	3	7
GAUTHIER, René, St-Irénée, Charlevoix.	V. Windy Dale Lad ZTSA-100A T. Gauthier R AMGW-84A	Y	8/5/70	5	5
FORTIN, Victorien, Métabetchouan, Lac St-Jean.	V. Stanford EIS-66Z T. Fortin V ANLG-30Z	Y	9/5/70	3	4
GAUTHIER, Roger, St-Irénée, Charlevoix.	V. Gaudale ANKZ-45Y T. Gauthier R AMGV-5Z	L	9/5/70	2	7
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	V. Roy-al AMHC-98Z T. Bourque T AMHE-57A	Y	9/5/70	6	2
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Supreme ANVJ-6-18-6 T. Proulx Miss Bingo ANVJ-794Y-3-1	H	9/5/70	5	4
FORTIN, Victorien, Métabetchouan, Lac St-Jean.	V. Stanford EIS-66Z T. Fortin V ANLG-4A	Y	10/5/70	7	3
SEVIGNY, Antonio, Princeville, Arthabaska.	V. La Martinière Ruben CUGU-84A T. Stanford EIS-0155Y	Y	10/5/70	8	3
COUTURE, Alex. Inc., C.P. 336, Québec 8. (Rimouski)	V. Mastio G ABLF-206A T. Caritas AITF-96A	Y	10/5/70	3	4
SCATTOLLIN, Adoné, Val Barrette, Labelle.	V. Frigon BJBU-125Z T. Archambault ANUT-47A	L	10/5/70	6	2
CHEVALIER, Jean, 570 Point du Jour, L'Assomption.	V. Mastio T ABLF-443Z T. Point du Jour AOJY-178Z	Y	11/5/70	6	6
TURGEON, Christophe, St-Anselme, Dorchester.	V. Trudel Baron ZGJ-113Z T. De La Montagne CNR-139Z	Y	12/5/70	5	4
GAUTHIER, René, St-Irénée, Charlevoix.	V. Windy Dale Lad ZTSA-100A T. Gauthier R. AMGW-96A	Y	12/5/70	6	5
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Mastio C. ABLF-573Z T. Proulx Lady ANVJ-617X	Y	12/5/70	4	6

**OEUFs: prix fermes à Montréal**

Situations variables du marché des oeufs la semaine dernière suivant les différentes régions du pays. A un certain nombre d'endroits, les prix au producteur des catégories les meilleures ont baissé de 1 à 4 cents la douzaine; ailleurs, ils sont restés soutenus ou ont augmenté occasionnellement de 1-2 c. Il en a été de même dans le cas des A petits tandis que les dernières catégories accusaient peu de changement sauf par-ci par-là.

Prix moyen pondéré des A gros en cartons au moment de la fermeture, du grossiste au détaillant: 52.4c à Montréal — avance de 1½c et 44.4c à Toronto, soit une baisse de 0.8c.

Les prix au producteur des oeufs offerts non classés à Montréal — comme sur les autres marchés du Québec — étaient ou soutenus ou en avance de 1 à 2c la douzaine: A extra gros, aucun changement à 44½c; A gros, gain de 2 c. à 38½c; A moyens, inchangés à 33½c; A petits, le de plus à 20½c. Les B et les C ont continué de se vendre 12½c.

Comportement variable du marché dans les deux principales provinces. Au Québec, ton ferme ou affermi. En Ontario, marché plutôt médiocre, l'offre des catégories supérieures étant nettement supérieure à une demande faible; sous-catégories absorbées par les décoquilleurs. Les quelques centaines de caisses exportées aux États-Unis provenaient uniquement du Manitoba.

Provinces atlantiques: prix soutenus à tous les marchés, sauf un au Nouveau-Brunswick où il y eut fléchissement de toutes les catégories. Les arrivages courants, formés surtout de A gros et moyens, correspondaient à une demande ferme.

VOLAILLE, changements limités

Prix soutenus au producteur aux principaux marchés de la volaille la semaine dernière; quelques révisions seulement.

Volaille vivante: les prix des poules de poids léger se sont raffermis à Winnipeg tandis qu'ils accusaient une faible baisse à Toronto. A London, arrivages abondants et transactions actives de dindons à griller pour le jour de l'Action de grâce, mais faible demande de dindons lourds.

PRÉVISIONS: dindons de grill

Durant la période septembre-décembre, on s'attend que la consommation apparente de dindons à griller au Canada continue à dépasser celle des quatre mois correspondants de l'an dernier. Les prix devraient se raffermir avant le temps des Fêtes, mais resteront probablement inférieurs à ceux de l'an dernier sur les principaux marchés du pays. En septembre dernier, les prix de gros des dindons à griller à Montréal accusaient une baisse d'au delà de 4 cents par rapport aux prix de septembre 1969.

PORCS: plutôt à la baisse

Fermeté relative du marché aux porcs la semaine dernière, selon le rapport officiel, où l'on relève cependant plusieurs exceptions.

Ainsi, le prix de base à Toronto pour les porcs d'un indice moyen (100) se situait à un niveau légèrement inférieur à celui de la semaine précédente: \$28.80 - \$30.15; aucune cote pour le marché de Montréal; Winnipeg, perte de \$1 les cent livres en fermeture à \$25.80 - \$28.25; Edmonton, gain de quelques cents en fermeture à \$25.30 - \$25.85; Calgary, 40c de moins à \$25.40 - \$25.75; Saskatoon, recul d'environ \$1 à \$24.85 - \$26.70.

Volume total des classements dans les abattoirs sujets à l'inspection fédérale durant la semaine qui a pris fin le 3 octobre: au total, presque 25,000 de plus que pendant la semaine correspondante de l'an dernier.

VEAUX: marché stable

Le marché des veaux a maintenu son niveau de la semaine précédente quant à la demande et aux prix — pour ceux de bonne qualité, s'entend. À Toronto, les Bons et De choix se vendaient \$31 - \$42; Montréal, ferme à \$40 - \$45; Winnipeg, \$45 - \$50, et Edmonton, \$34 - \$36.

AGNEAUX: prix en baisse

Les bons agneaux, de poids voulu, ont continué de se vendre \$27 - \$31 à Toronto; mais Winnipeg a perdu \$1 les cent livres en fermeture à \$22 - \$23.50; Edmonton de même à \$23.50 - \$24.50.

BOVINS: offre réduite

Malgré une réduction des arrivages la semaine dernière, le marché des bovins est demeuré instable et sujet à des variations pour l'ensemble des classes et catégories; demande passablement bonne, mais un grand nombre de bouvillons étaient jugés trop pesants par les acheteurs.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, fluctuations de 50c les cent livres vers le haut à \$1 vers le bas; génisses, de soutenus à un peu plus élevés; vache, qualité et demande instables; en fermeture, variations de 50c vers le haut à \$1 vers le bas. Bouvillons de choix à Toronto, en régression de \$1.50 à \$30 - \$31; bonnes vaches à Montréal, 25c de moins à \$21.75 - \$23.25.

Bovins d'engrais et de remplacement: transactions irrégulières; sujets trop lourds; un certain recul des prix en fermeture. Exportations aux États-Unis durant la semaine: 260 têtes seulement.

La Régie des Marchés Agricoles entend les parties sur le porc et la volaille

Diverses représentations ont été faites à l'égard des projets de plans conjoints provinciaux mis de l'avant par les deux Fédérations des Producteurs de Porcs et de Volailles du Québec, vendredi, à l'occasion d'une importante audience publique de la Régie des Marchés Agricoles, tenue à Montréal.

Étant donné l'impact certain que représentent les deux projets sur tout l'avenir de la mise en marché du porc et de la volaille, les diverses parties intéressées de près ou de loin à ces produits agricoles ont tenu à apporter leurs commentaires. Les mémoires et autres propos entendus ont été pris en délibéré par la Régie qui rendra ultérieurement sa décision à savoir si elle accepte, à la lumière des témoignages, de donner suite à la requête des producteurs.

Les deux Fédérations, représentées par leurs Présidents MM. Réginald Coutu, pour le porc et Roger Landry, pour la volaille, avaient comme porte-parole Me Pierre Blain, conseiller juridique et M. Maurice Mercier, secrétaire. Ceux-ci ont défendu les projets des producteurs et ont consenti, pour favoriser la discussion, à prendre comme document de base un texte préparé par la Régie des Marchés. Ce document rendu public le 25 septembre est considéré comme étant plus souple que la demande initiale des producteurs et, sans que ceux-ci l'acceptent intégralement, on espère tout au moins qu'il saura favoriser la discussion entre les parties, en plus de hâter la décision finale de la Régie.

L'une des parties entendues, le Conseil des Salaisons, a fait entendre par l'intermédiaire de son porte-parole, M. Roland Soucy, un témoignage que plusieurs ont considéré dans l'ensemble comme positif. Sans s'opposer au fond même des projets, le Conseil a fait valoir entre autre chose que les deux plans devraient prévoir dès à présent une réglementation appropriée.

M. Soucy estime que les producteurs devraient prévoir à l'intérieur même de leurs plans certaines clauses ayant trait à l'opération proprement dite, et plus particulièrement dans le cas du porc, le mode précis de transmission de l'offre et de la demande qui est projeté. A ce sujet, le Conseil des Salaisons souhaite la mise sur pied d'un système de vente par téléscripteurs. Les producteurs ont avoué de leur côté avoir un penchant pour ce mode de vente mais ils préfèrent en prévoir toutes les modalités dans un règlement qui sera établi ultérieurement à la mise en place du plan conjoint et de l'Agence de vente des porcs qui est projetée.

Signalons en passant que les deux projets de plans conjoints pour le porc et la volaille se ressemblent dans les grandes lignes, à l'exception que dans ce dernier cas, aucune agence de vente n'est prévue pour le moment.

Parmi les autres représentations faites à la Régie, il faut mentionner celle de l'Association canadienne des Manufac-

turiers de Moulées de l'Est Inc., qui s'est contentée d'endosser le mémoire soumis par l'Association des Salaisons du Québec.

Pour sa part, l'Association professionnelle des Meuniers du Québec a déploré une fois de plus l'objectif des plans conjoints de mise en marché, lesquels accordent à son avis une extension juridique aux producteurs et aux produits agricoles que la Loi elle-même ne semblait pas vouloir accorder. Toujours selon l'Association des Meuniers, dont les in-

terêts personnels en la matière seraient de toute évidence quelque peu bousculés, advenant l'implantation des plans conjoints tel que préconisés, il se dégage de l'esprit avec lequel on interprète la Loi des marchés agricoles une philosophie très malsaine pour l'économie agricole de la province. D'ailleurs, le Québec est la seule province où tous les pouvoirs sont conférés à une seule classe, savoir celle des producteurs. Il faut signaler enfin que dans l'ensemble, le mémoire tel que présenté par l'A.P.M.Q. a été qualifié de non pertinent pour une bonne part par la Régie en ce sens qu'il était basé sur le projet original et non sur le nouveau texte de la R.M.A., qui a remplacé le premier pour les fins de discussions.



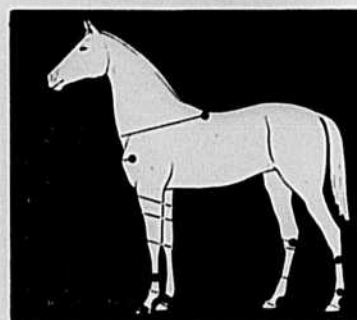
Une audience publique de la Régie des Marchés Agricoles du Québec a été tenue vendredi, à Montréal, en rapport avec les deux projets de plans conjoints des producteurs de porcs et des producteurs de volaille. Sur notre photographie, dans l'ordre habituel: Me Pierre Blain, conseiller juridique des deux Fédérations de producteurs, MM. Maurice Mercier, secrétaire des Fédérations, Roland Girardin, vice-président des producteurs de chair de volaille, Albert Allain, président général de l'U.C.C. dont la présence comme observateur était considérée comme un appui aux deux groupes de producteurs, Réginald Coutu, président de la Fédération des Producteurs de Porcs du Québec et Roger Landry, président de la Fédération des Producteurs de Volailles du Québec. M. Marcel Letendre, vice-président de la Fédération des Producteurs de Porcs, n'apparaît pas sur la photographie.

(Photo TCN)

L'attitude de la Coopérative Fédérée de Québec est demeurée officiellement la même que celle déjà édictée dans un manifeste sur l'organisation de la mise en marché des porcs et des volailles. La coopération agricole croit qu'il serait à la fois inconvenant et irresponsable de sa part d'adopter une attitude de refus global ou d'acceptation globale. Elle a

(suite à la page 13)

8 points critiques



Traitez-les à l'ABSORBINE

Au premier signe, appliquez de l'Absorbine non diluée sur la partie atteinte. L'Absorbine extirpe le mal. Ses propriétés antiseptiques aident à prévenir l'infection. Ni cloques, ni pelade. En flacon de 12 onces ou en contenant économique d'un gallon.

W. F. Young, Inc.,
Montréal 19, P.Q.



Brevets d'invention,
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

Assemblées générales du Nord-Ouest, de Québec et du Saguenay-Lac St-Jean

Assemblée générale des Fédérations de Québec

"Si le gouvernement veut du bruit, il va en avoir..."

Après avoir réussi l'exploit d'amener plus de 1,600 personnes à leurs congrès régionaux tenus aux quatre coins du territoire, les Fédérations de l'U.C.C. de Québec ont fait adopter plusieurs résolutions importantes, lors de leur assemblée générale annuelle tenue à Lévis, le 7 octobre dernier. Une journée bien remplie que celle où 200 délégués ratifient les résolutions des congrès et élisent leurs dirigeants pour 1970-71. Malheureusement, comme il arrive trop souvent dans les assemblées générales, les résolutions doivent être adoptées rapidement, leur étude est réduite à la portion congrue, par suite d'un horaire trop chargé.

Les dirigeants de l'U.C.C. des Fédérations de Québec seront pour Québec-ouest: MM. Armand Guérard, réélu président et Lucien Pomerleau, vice-président; pour Québec-est: MM. René Lemieux président et Paul A. Tardif, vice-président et pour Québec-nord: MM. Albert Roy, nouveau président et Paul Morrisette, vice-président. Pour les syndicats spécialisés, les représentants seront MM. Philippe Champagne de Québec-ouest, pour le bois; Lucien Lambert, de Québec-est du syndicat des producteurs de chair de volaille et René Turcotte, de Québec-Nord, pour le syndicat du porc.

Projet de fusion

Après le rapport des nombreuses activités de l'année et l'excellent rapport financier présenté par le Directeur Administratif des Fédérations, M. Fernand Morasse, ce dernier a soumis à l'assemblée un projet de fusion des trois Fédérations en une seule. Jusqu'à maintenant, il semble que la liste des inconvénients et des avantages soit assez balancée et il appartiendra à un Comité spécial de voir à étudier plus complètement ce projet qui peut entraîner s'il est appliqué de très nombreuses conséquences, non seulement pour les Fédérations de Québec, mais aussi pour tout l'ensemble de l'Union.

Politique de transition demandée

L'inquiétude est grande dans la région de Québec vis-à-vis le sort pénible de ceux qui doivent quitter la profession, surtout dans les zones "désignées". L'assemblée générale a donc demandé que le gouvernement du Québec mette en application une véritable politique de transition des agriculteurs vers d'autres activités économiques et que cette politique s'intègre dans un plan d'ensemble du développement de l'agriculture et de l'économie du Québec, on demande aussi la pré-pension à 55 ans pour les cultivateurs qui ne retirent pas un revenu suffisant. On demande aussi au Ministère du travail de créer des services régionaux de réorientation professionnelle et que le gouvernement provincial prenne les mesures nécessaires dans la réorientation et la formation de la main-d'œuvre afin de coordonner les initiatives des différents Ministères tant fédéraux que provinciaux.

Les congrès de Québec recommandent que les gouvernements concernés remettent par des moyens directs une compensation à l'agriculteur qui veut s'orienter dans la production bovine, pour la période de trois ans, où il sera sans revenu. On demande aussi une modification au système de classement actuel du bœuf afin de le rendre conforme aux besoins.

Une région de bois

Les problèmes forestiers sont nombreux et urgents dans les Fédérations de Québec, de très nombreuses résolutions touchant les chantiers coopératifs, les ventes du bois à pâte, les fermes forestières ont été adoptées par l'assemblée générale. Le projet d'usine de Sacré-Coeur a fait l'objet de discussions vives. On a fait état de la demande des gens de Cabano pour obtenir que cette usine soit implantée chez eux. L'assemblée générale maintient son support au projet d'usine à Sacré-Coeur et à tout projet semblable que les Fédérations pourraient voir surgir dans leur territoire. "On travaillait paisiblement jusqu'ici de dire un dirigeant, mais si le gouvernement veut du bruit, il va en avoir!"

Les petites productions

Une résolution de l'assemblée générale demande l'inclusion des produits horticoles dans la loi de l'assurance-récoltes. Un producteur de fraises de St-Antoine de Tilly a fait longuement état de ses pertes considérables dans la production de la fraise. Et jusqu'à maintenant, il semble que le gouvernement provincial soit resté sourd à ses demandes répétées.

L'enseignement agricole

L'assemblée générale a aussi étudié un possible changement d'orientation des politiques de l'U.C.C. vis-à-vis le maintien des écoles d'agriculture. Celle de Ste-Croix de Lotbinière pour une, devrait de l'avis des congressistes obtenir des crédits nouveaux du gouvernement.

La reconnaissance syndicale

Il semble bien que le Comité d'Éducation des Fédérations de Québec va avoir du pain sur la planche d'ici quelques semaines. Après l'exposé du représentant de la Confédération, M. Jean-Marc Kirouac sur la reconnaissance syndicale, plus personne

Le Saguenay-Lac St-Jean se sent solidaire du reste de la province

Les agriculteurs du Saguenay-Lac St-Jean se sentent solidaires de ceux de toute la Province de Québec. Les mêmes problèmes et les mêmes priorités émergent dans leur région. L'assemblée générale de la Fédération qui a groupé plus de 175 délégués, à St-Jérôme, le 7 octobre dernier, a donc adopté des résolutions qui ressemblent comme des soeurs à celles de la plupart des Fédérations de l'U.C.C. de la Province.

Le rapport de la Commission de Planification et les conséquences désastreuses que son application intégrale représenterait ont fait l'objet de nombreuses résolutions. L'assemblée générale a apporté son soutien entier aux démarches entreprises par les Producteurs de Lait Nature afin d'établir un plan conjoint

les mêmes soit MM. Henri-Paul Gagnon, de Grande Baie, Paul-Émile Gagnon, de St-Félicien et Aurélien Boily, de St-Ludger de Roberval.



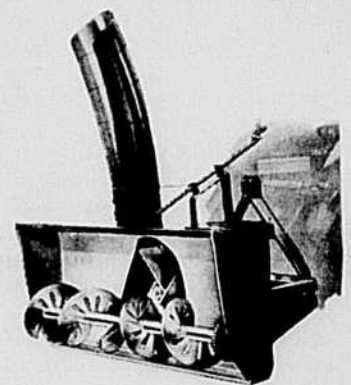
M. Xavier Fortin d'Alma a été réélu président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay-Lac St-Jean, à l'assemblée générale de sa Fédération, à St-Jérôme, le 7 octobre dernier.

provincial et elle appuie aussi l'U.C.C. dans ses démarches auprès des gouvernements afin d'obtenir justice pour les producteurs de lait du Québec. Les agriculteurs du Saguenay-Lac St-Jean ont insisté sur la question de la remise de taxe de 35% aux propriétaires fonciers et demandent que cette mesure transitoire devienne permanente. La reconnaissance syndicale demeure une priorité évidente pour les cultivateurs de cette région. Le représentant de la Confédération, M. Danias Messier a d'ailleurs touché ce point important dans son allocution. C'est un impératif au niveau de la sécurité syndicale que cette loi et toutes les énergies de l'U.C.C. vont s'attacher à son obtention, dans les prochains mois.

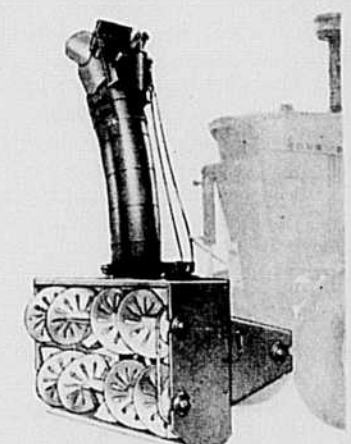
L'assemblée générale du Saguenay-Lac St-Jean a réélu M. Xavier Fortin, d'Alma, comme président. Les vice-présidents demeurent aussi

naissance syndicale, plus personne ne peut y rester indifférent. "Ça fait 46 ans que l'U.C.C. fait chaque année son référendum populaire pour savoir si nos gens en veulent de la reconnaissance syndicale. Ça fait 46 ans que nous ramassons nos membres un par un." C'est avec le pittoresque qu'on lui connaît que le secrétaire-général adjoint de l'U.C.C. a brossé un tableau du travail à accomplir dans le champ un peu désolé du recrutement et surtout des étapes à franchir avant que l'UPAQ ne soit devenue une réalité. Si les cultivateurs la désirent cette fameuse reconnaissance syndicale, il va falloir qu'ils s'attaquent aux tâches ardues des derniers milles. Ce n'est pas le temps de s'endormir dans une fausse sécurité.

Sno-Lander vous déblaye de la neige... rapidement



Sno-Lander McKee, modèle 520 McKee Bros. Limited a construit une souffluse à neige rotative convenant à votre tracteur. Vous avez le choix de modèles à attelage en 3 points portés à l'arrière ou de modèles portés à l'avant, y compris un modèle spécialement conçu pour les tracteurs John Deere avec PDF au centre.



'Sno-Lander' McKee, modèle 720 porté à l'avant pour les tracteurs John Deere. Fait un passage de 7 pieds (le 920 fait un passage de 9'). Souffle la neige jusqu'à une distance de 60 pieds. Pour tout genre de neige — mouillée, sèche ou gelée — ce modèle charge aussi les camions.

Voyez le modèle convenant à votre tracteur ou à votre genre de travail chez votre vendeur, ou écrivez au plus grand fabricant de souffluses à neige rotatives type intermédiaire. Il nous fera plaisir de vous envoyer notre beau catalogue.

McKEE BROS. LIMITED
ELMIRA ONTARIO

FORANO

Division agricole, Plessisville, (Québec)

☐ Veuillez envoyer de la documentation gratuite sur le chasse-neige Sno-Mover McKee et nous donner le nom et l'adresse du concessionnaire Sno-Mover le plus proche.

NOM ☐ ETUDIANT

ADRESSE ☐ PROV.

063-McK-69-5F

Le Nord-Ouest ne veut pas se résigner à la mort lente

La Fédération de l'U.C.C. du Nord-Ouest a tenu la semaine dernière ses congrès régionaux à Palmarolle en Abitibi-Ouest et à Guigues au Témiscamingue. Vendredi, le 9 octobre l'assemblée générale de Rouyn a ratifié les résolutions proposées par les congrès.

Les congrès régionaux ont été informés du résultat d'un travail préparé par un comité consultatif qui est le regroupement de gens venant de l'U.C.C., du bureau régional du MAC, de la Commission de planification et du C.E.R. Les propositions de ce comité, non officiel pour le moment, seraient de nature à déclencher des changements majeurs. Changements dans l'utilisation des argents du Ministère au N.O., soit l'abandon et la suppression de quelques-unes des politiques et l'économie réalisée réinvestie dans d'autres mesures. Les autres mesures ont été l'objet des discussions.

L'idée qui prédomine est celle d'un octroi direct aux agriculteurs applicable à des travaux d'amélioration de sol ou d'amélioration des productions végétales, moyennant que ces fermes aient un cheptel et aussi un plan de développement. Ces mesures et les autres examinées feraient partie d'un programme global qui aurait pour résultat d'arrêter la dépression au N.O. et de consolider ceux qui sont encore en agriculture et d'intéresser à nouveau des gens qui pourraient l'être. Un comité de fermes marginales laisse voir qu'il n'y a pas lieu de fermer brutalement des paroisses, mais plutôt de les regrouper et d'utiliser différemment les ressources, notamment la forêt. On est en présence de plusieurs propositions, qui de l'avis des congressistes, permettraient de garder sur la carte une agriculture au N.O. Cela permettrait d'arrêter l'érosion des quotas, de trouver des mécanismes qui permettraient à cette région de garder ses quotas et éventuellement d'avoir le crédit de productions en provenance d'autres régions qui ont d'autres choix en agriculture.

M. Albert Allain, président général de l'U.C.C. représentait la Confédération au congrès régional de Palmarolle, en Abitibi-Ouest. Lors de l'assemblée générale de Rouyn, la Fédération du Nord-Ouest a réélu M. Onil Pepin, de Cloutier, comme président, et MM. Marcel Desharnais, de Palmarolle, 1er vice-président et Théodore Gauthier, de Laverlochère, 2e vice-président.

"Pas de salaire... je ne travaille pas!..."

Une phrase qui bouleverse les familles

N.D.L.R. Nous vous présentons cette semaine un texte tiré de l'hebdomadaire français Agri Sept Jours qui peut présenter de l'intérêt pour les lecteurs de la TCN. Vos opinions sont comme d'habitude fort bienvenues.

CHRISTIANE (19 ans) nous a confié: "J'ai demandé un salaire de \$30. par mois à mes parents et un samedi de congé sur trois. Aujourd'hui, lundi, ils ne m'ont encore rien donné. J'ai donc décidé de ne pas travailler."

Le salaire et la famille, ça ne va pas ensemble

Non, il n'est pas souhaitable disent certains de donner un salaire aux jeunes "aides familiaux". Voici un certain nombre de raisons avancées dans ce sens:

— *Le père doit donner à ses enfants ce dont ils ont besoin pour sortir avec leurs camarades. Ceci en correspondance avec leur âge. Salarier un enfant avant son mariage correspond à lui enlever la vie de famille...*

— Non, à moins que les enfants ne paient pension et charges d'entretien de la même façon que s'ils travaillaient chez un patron. Je vois des jeunes qui sont logés, nourris, entretenus et qui dépensent en futilités et souvent en bêtises ce qu'ils gagnent. Comment feront-ils vivre une famille plus tard?

— *C'est impossible pour un petit exploitant de payer un salaire à son fils, il y a d'autres charges ou d'autres enfants plus jeunes, qui ne sont pas des bâtards! Et l'amour familial alors? Si les parents sont obligés de salarier leur famille, où allons-nous...*

Qui doit à l'autre?

— Je considère qu'il y a deux catégories. Les enfants mineurs et les enfants majeurs. Pour ces derniers la question ne se pose pas, il faut un salaire. Mais pour les autres, ces gosses de 15 à 20 ans, c'est différent! De quoi se plaint un gamin de 20 ans qui se dit exploité par ses parents? Serait-il impossible de faire prendre conscience à ces jeunes, de la dette qu'ils ont envers leurs parents? Si ceux-ci se sont endettés, n'est-ce pas pour élever leurs enfants?

— *Il faut juger avec l'âge. Pour moi, pas question de parler de salaire avant 18 ans. J'envisage même de demander aux deux aînés, qui m'ont coûté des années de plus que le troisième, qui travaille, de me donner une redevance mensuelle après leur 18 ans.*

— Si les parents leur donnent l'argent nécessaire pour leur entretien, les vêtements et pour sortir, le salaire, c'est inutile. Ils n'ont pas besoin d'un salaire à gaspiller. Je suis mère de 13 enfants; ceux qui ont travaillé avec nous ne se sont jamais plaints...

— *Oui en principe — mais de nombreux agriculteurs sont incapables de le faire (investissements trop onéreux, acquisition, aménagement de toutes sortes...). La plupart des agriculteurs sont sans le sou et gagnent un salaire inférieur. Alors, comment pourraient-ils donner un salaire à leurs enfants?*

Parmi ces quelques extraits de témoignage, nous avons regroupé l'essentiel des points de vue plutôt favorables et ceux qui sont résolument partisans du salaire. Voici quelques extraits qui expriment cette opinion:

Le salaire: un moyen de donner les mêmes chances à tous

— *Le contraire est parfaitement injuste vis-à-vis des frères et sœurs. De quel droit l'un des enfants serait sacrifié au reste de la famille?*

— Cela paraît indispensable, au moins une somme fixe chaque mois pour l'habillement et les loisirs. De toute façon, au moment du mariage il faudra bien solutionner le problème, alors?

— *Bien sûr! Chacun aujourd'hui reçoit un salaire. Et, pourquoi les jeunes agriculteurs n'en recevraient-ils pas aussi?*

— C'est normal que le travail soit rémunéré. Cependant, le salaire ne pourra pas être trop élevé si les jeunes restent à charge de leurs parents. Un salaire trop élevé peut créer des tensions avec les parents.

— *Sinon, le moment venu de s'établir, le garçon, ou la fille, se plaindront de n'avoir aucun argent. De leur côté les parents ayant des emprunts ne pourront rien leur donner.*

— La notion de salaire fait apparaître celle de justice et d'égalité avec les autres jeunes, mais aussi celle d'égalité avec les frères et sœurs.

— *Ne serait-ce que pour celui qui reste sur l'exploitation ne soit pas désavantagé par rapport à celui qui poursuit ses études ou apprend un autre métier.*

— Je pense que les jeunes ont raison. Surtout lorsqu'ils demandent un salaire minimum. En effet, si les parents employaient un ouvrier, ils seraient bien obligés de le payer au tarif normal. Est-ce parce que c'est le fils ou la fille qu'il faut en profiter?

Je trouve que, dans beaucoup de cas, les parents sont peu raisonnables, surtout lorsqu'ils se contentent de dire: "Vous ne manquez de rien. Vous êtes nourris et habillés..." Et l'argent de poche? Pas de sortie autre que la messe. Alors, "l'argent de poche c'est inutile".

Le "salaire éducation"

Un salaire? Oui disent certains mais à condition que le jeune se prenne en charge et participe aux frais qu'il occasionne. Pour lui, le salaire est un des meilleurs moyens de faire l'apprentissage de la liberté et nombre de parents en sont bien conscients.

— *Un salaire est nécessaire pour se rendre compte de la valeur de l'argent et du montant des dépenses; ce n'est pas en "piochant" dans le porte-monnaie du père ou de la mère — même avec leur autorisation — qu'ils peuvent se rendre compte. De plus, avec leur salaire, il faudrait qu'ils prennent à leur charge certaines dépenses, habillement par exemple".*

Le salaire donné aux jeunes, c'est le baromètre d'une exploitation

Pour un certain nombre, et surtout pour des parents, apparaît la notion de rentabilité de l'exploitation et la bonne utilisation du travail du jeune sur l'exploitation.

— *Il est indispensable que les aides familiaux reçoivent un salaire calculé sur le revenu de l'exploitation. Ce salaire est le fruit de son travail. Ainsi, les jeunes n'auraient pas l'impression d'être les servants de leur famille et d'être inférieurs à leurs copains.*

— C'est juste qu'ils reçoivent un salaire correspondant au travail effectué.



Si nos exploitations ne peuvent permettre de payer un salaire normal aux aides familiaux, elles sont condamnées dans l'avenir.

— *Cette solution souhaitable aurait clarifié bien des situations si elle s'était développée depuis longtemps, ainsi le revenu de l'exploitation aurait été compté de plus près... Ceux qui n'arrivent pas à donner le salaire minimum au jeune qui travaille, n'est-ce pas que sur leur exploitation la main-d'oeuvre est sous-employée? Il faudrait peut-être alors revoir l'organisation du travail, ou la nécessité de la présence d'un jeune?*

— Il me semble même que ce salaire devrait être obligatoire. Ce serait une mesure permettant la restructuration plus rapide de l'agriculture. Cela causerait aussi moins de tort aux jeunes. De fait, on les garderait moins sur des exploitations non viables.

— *Si le jeune gagnait sa vie, cela donnerait un sens à son travail. Cela permettrait aussi de constater que certaines exploitations ne sont pas rentables; car, dans ce cas, ce sont, trop souvent, les jeunes obligés de rester, qui font vivre l'exploitation. N'est-ce pas le contraire qui devrait exister?*

Parmi des suggestions

À ces constatations sont jointes quelques suggestions:

— *Quand j'ai eu 14 ans, j'ai travaillé à la ferme. Pour me faire un salaire, j'allais faire des journées soit chez d'autres exploitants, soit chez un artisan. Cette solution m'a permis d'avoir de l'argent pour mes sorties, de faire les achats qui me faisaient envie et surtout d'apprendre pas mal de choses... Serait-ce impossible de nos jours?*

— Le salaire de l'aide familial pourrait être un pourcentage sur les ventes, par exemple. Ce qui aurait l'avantage de l'intéresser à la bonne marche de l'exploitation.

— *Pour les jeunes aides familiaux qui se destinent à rester sur l'exploitation, nous préférons au salaire l'association afin qu'ils deviennent assez tôt responsables de l'affaire.*

— Il semble, comme le dit justement un lecteur, qu'il est un certain nombre de questions importantes à poser:

Quelles sont les professions où un jeune entre au travail sans salaire (gros ou petit)? S'il en existe, quel sera leur avenir et quelles seront leurs chances d'évolution? Quelles sont les professions où un jeune est sous la tutelle directe de ses parents dans l'exercice même du métier?

Un autre agriculteur se demande: — *Comprenant fort bien les difficultés auxquelles on est confronté sur une petite exploitation; faut-il cependant encore sacrifier la génération nouvelle?*

Des droits et des devoirs

Tout travail mérite salaire, dit-on. Pourquoi n'en irait-il pas de même pour les jeunes agriculteurs?

Cependant, il semble bien qu'il y ait là quelquefois comme un malentendu, qui tient en grande partie à la relation famille-travail. Faute de distinguer la vie familiale qui est une chose et la vie professionnelle qui en est une autre, on ne simplifie pas les situations!

Il est bien certain que si le revenu de l'exploitation ne permet pas d'assurer un salaire à ceux qui y travaillent, cela complique singulièrement les possibilités de solution. Mais, dans ce cas, si l'on peut comprendre que des adultes, malgré un faible revenu, restent sur leur ferme, il est beaucoup plus difficile d'admettre comme normal qu'ils y gardent avec eux un jeune qui n'assurera pas un travail rentable, qui risquera de mal se préparer pour l'avenir et qui, sans doute, se trouvera sans profession et sans argent après sa majorité.

Si le revenu de l'exploitation permet de salarier l'enfant qui y travaille, pourquoi celui-ci ne recevrait-il pas son dû? S'il travaillait ailleurs, ses parents exigeraient bien qu'il ait un salaire! De toute évidence, il devrait avoir la responsabilité de prendre en charge au moins son habillement et ses faux-frais... Mais nous y reviendrons.

Agri 7 Jours



Mon nez dans votre cuisine

De plus en plus au Canada, le fromage est un produit à l'honneur! D'année en année, les Canadiens râpent, dégustent et tartinent de forte quantité de fromage dont une grande proportion de cheddar. Voilà d'ailleurs une preuve de bon goût car le fromage cheddar canadien est renommé dans plusieurs pays pour sa qualité et sa saveur uniques.

La saveur et les propriétés culinaires du cheddar en font un élément précieux des menus d'automne. De plus, sa valeur nutritive est appréciable vu son apport en protéines et en vitamines. En visitant l'étalage de fromages de votre épicerie préférée, prenez la peine de remarquer le choix de fromage cheddar qui vous est offert. D'abord, vous pouvez l'acheter soit jaune orange, c'est-à-dire additionné de colorant végétal ou d'une teinte crème, c'est-à-dire nature.

Le cheddar est classé selon son degré de maturité: le fromage doux est mis en vente peu de temps après sa fabrication, le cheddar moyen est mûri quelques mois, tandis que le cheddar fort a une maturité d'au moins 9 mois, ce qui lui confère du moelleux et du piquant. Quel que soit votre choix, les services consultatifs de l'alimentation du ministère de l'Agriculture du Canada recommandent d'entreposer le cheddar au froid afin d'en conserver la fine saveur. Laissez-le dans son emballage mais une fois entamé, enveloppez-le de papier ciré ou d'aluminium. Ainsi, il restera ferme et n'empruntera pas le goût d'autres aliments dans le réfrigérateur. Il est à noter que tout fromage est mieux apprécié lorsqu'on le laisse une heure ou deux à la température de la pièce avant de le servir.

Enfin, sachiez-vous qu'il est aussi possible, grâce au cheddar, de préparer des sauces très spéciales et d'en napper généreusement poulet et légumes par exemple. Dès mainte-

nant, profitez donc de cette chance et apportez à votre table l'ambiance et le bon goût que vous lui désirez depuis longtemps en essayant ces fines recettes

ou deux fois jusqu'à tendreté, 45 à 60 minutes.

Sauce au fromage

1/4 tasse de beurre

1/4 tasse de farine



POULET GOURMANDISE

1/4 tasse de farine

1/2 c. à thé de sel

1/8 c. à thé de poivre

1/8 c. à thé de paprika

1/2 c. à thé de moutarde sèche

3 c. à thé de paprika

3 poitrines entières de poulet

ou 6 cuisses

3 c. à table de beurre fondu

3 c. à table de lait

Mélanger les 4 premiers ingrédients; en enrober le poulet et dorer dans l'huile, environ 15 minutes. Placer (peau en haut et en un seul rang) dans un plat à four peu profond. Arroser de beurre et de lait, cuire à 350°F en tournant une

1/2 c. à thé de sel

1/8 c. à thé de poivre

1/8 c. à thé de paprika

1/2 c. à thé de moutarde sèche

3/4 tasse de poudre de lait écrémé

2 tasses d'eau

1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé

2 c. à table de persil haché

Fondre le beurre, incorporer farine, assaisonnements et poudre de lait puis l'eau graduellement en remuant pour épaissir. Ajouter fromage et persil puis remuer pour fondre le fromage. Au moment de servir, napper le poulet de sauce. 6 portions.

POULET EXQUIS

2 c. à table de beurre

1/2 tasse d'oignon haché

1 boîte (10 onces) de soupe

crème de céleri condensée

1/2 tasse de bouillon de poulet

1/2 c. à thé de moutarde sèche

1/8 c. à thé de poivre

1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé

2 tasses (4 onces) de nouilles non cuites

2 tasses de poulet cuit, en dés

2 tasses de pois congelés

2 c. à table de piment haché

Sauter au beurre l'oignon jusqu'à ce qu'il soit transparent, environ 5 minutes. Ajouter soupe, bouillon et assaisonnements. Amener à ébullition en brassant jusqu'à consistance lisse. Ajouter le fromage et brasser pour fondre. Cuire les nouilles dans l'eau bouillante salée (5 tasses d'eau, 1/4 c. à thé de sel) jusqu'à ce qu'elles soient tendres (environ 10 minutes). Égoutter et mélanger à la sauce. Ajouter poulet, pois, piment. Verser dans un plat à four beurré et parsemer de chapelure. Dorer à 350°F, environ 30 minutes. 6 portions.

POULET ET CHAMPIGNONS GRATINÉS

3 c. à table de beurre

3 c. à table de farine

1/4 c. à thé de sel

Jeu de crochet avec Angèle

La tête près du bonnet

Mais de quel bonnet! Un joli en tout cas. Nous vous proposons, aujourd'hui, un point fantaisiste simple et son application pratique dans un bonnet. Ce dernier couvre bien la tête, fait époque et voile un brin de romantisme.

Le point fantaisiste: le point d'arceaux. (Illustration 1). Pour des travaux légers, vaporeux, c'est le point à choisir. Il est facile et rapide d'exécution. Il convient à la confection d'écharpes, de coiffures de rideaux etc... Il couvre particulièrement bien une belle doublure contrastante dans tout ouvrage. On l'emploie dans plusieurs travaux jumelés à d'autres points.



Illustration 1

Théorie:

Monter une chaînette. Faire 5 m. en l'air pour tourner 1 m. serrée dans la 3e maille de la chaînette. Continuer ainsi: * faire 5 m. en l'air, 1 m. serrée en sautant 3 m. de la chaînette *. Répéter de * à * jusqu'à la fin du rang.

Aux rangs suivants, faire 5 m. en l'air pour tourner; ensuite, * 1 m. serrée en piquant le crochet dans la 3e maille des 5 m. en l'air du rang précédent, 5 m. en l'air *. Répéter de * à * jusqu'à la fin du rang et terminer par 1 m. serrée prise dans la 3e m. en l'air.

Note: le nombre de m. en l'air peut varier, ce qui donnera des arceaux plus ou moins grands. (Illustration 2)



Illustration 2

Il est croché en arceaux en l'air et de mailles serrées, bordé d'une bande serre-tête de mailles serrées et agrémenté d'une rosette contrastante ou assortie. On pourra le doubler d'un tissu plus chaud pour l'hiver. La doublure et la rosette de même teinte feraient bon mariage.

Fournitures: 1 pelote de laine 3 brins (fine); 1 crochet no 9; 1 verge de bande élastique ronde (pour chapeau); laine contrastante (pour la rosette, si désiré)

Tension: 7 m.s. : 1 po.

Marche à suivre:

Monter 4 m. en l'air, joindre en anneau.

1er tour: * 3 m. en l'air, 1 m. s. dans le centre *. Répéter de * à * 4 autres fois. Ceci donne 5 arceaux. Marquer le début de chaque rang avec un bout de laine de teinte différente.

2e tour: * 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant; 3 m. en

1/8 c. à thé de poivre

1 c. à thé de moutarde préparée

1 tasse de bouillon de poulet

1/2 tasse de crème de table

1/4 tasse de fromage cheddar râpé

2 tasses de poulet cuit, en dés (environ 1/2 livre)

2 tasses de champignons tranchés

2 c. à table de beurre

2 c. à thé de jus de citron

2 c. à table de chapelure beurrée

Fondre 3 c. à table de beurre; y incorporer farine et assaisonnements puis bouillon et crème graduellement en remuant constamment pour rendre lisse et épais. Ajouter le fromage et remuer pour fondre puis incorporer le poulet. Sauter les champignons dans 2 c. à table de beurre et arroser de jus de citron. Ajouter les champignons à la sauce, verser le tout dans un plat à four beurré et garnir de chapelure. Dorer à 350°F, environ 30 minutes. 6 portions.

1/8 c. à thé de poivre

1 c. à thé de moutarde préparée

1 tasse de bouillon de poulet

1/2 tasse de crème de table

1/4 tasse de fromage cheddar râpé

2 tasses de poulet cuit, en dés (environ 1/2 livre)

2 tasses de champignons tranchés

2 c. à table de beurre

2 c. à thé de jus de citron

2 c. à table de chapelure beurrée

Fondre 3 c. à table de beurre; y incorporer farine et assaisonnements puis bouillon et crème graduellement en remuant constamment pour rendre lisse et épais. Ajouter le fromage et remuer pour fondre puis incorporer le poulet. Sauter les champignons dans 2 c. à table de beurre et arroser de jus de citron. Ajouter les champignons à la sauce, verser le tout dans un plat à four beurré et garnir de chapelure. Dorer à 350°F, environ 30 minutes. 6 portions.

1/8 c. à thé de poivre

1 c. à thé de moutarde préparée

1 tasse de bouillon de poulet

1/2 tasse de crème de table

1/4 tasse de fromage cheddar râpé

2 tasses de poulet cuit, en dés (environ 1/2 livre)

2 tasses de champignons tranchés

2 c. à table de beurre

2 c. à thé de jus de citron

2 c. à table de chapelure beurrée

Fondre 3 c. à table de beurre; y incorporer farine et assaisonnements puis bouillon et crème graduellement en remuant constamment pour rendre lisse et épais. Ajouter le fromage et remuer pour fondre puis incorporer le poulet. Sauter les champignons dans 2 c. à table de beurre et arroser de jus de citron. Ajouter les champignons à la sauce, verser le tout dans un plat à four beurré et garnir de chapelure. Dorer à 350°F, environ 30 minutes. 6 portions.

l'air, 1 m. s. dans le même arceau *. Répéter de * à * 4 autres fois. Ceci donne 10 arceaux.

3e tour: * 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant; 3 m. en l'air 1 m. s. dans le même arceau; 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant *. Répéter de * à * 4 autres fois. Ceci donne 15 arceaux.

4e tour: * 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant; 3 m. en l'air 1 m. s. dans le même arceau; 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant; 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant *. Répéter de * à * 4 autres fois. Ceci donne 20 arceaux.

5e tour: * 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant; 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant; 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant; 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant *. Répéter de * à * 4 autres fois. Ceci donne 25 arceaux.

6e tour: * 3 m. en l'air, 1 m. s. dans l'arceau suivant *. Répéter de * à * jusqu'à la fin du tour.

Répéter le 6e tour 10 autres fois.

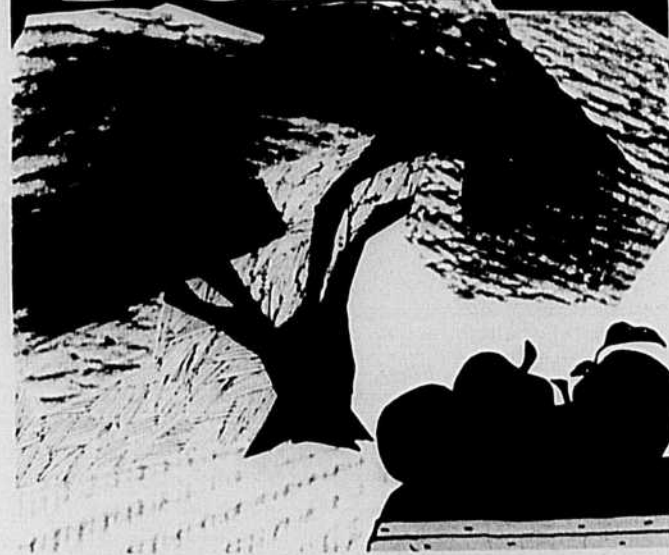
Bande serre-tête:

Couper la bande élastique de longueur appropriée. Attacher les bouts. Sans couper la laine, travailler 1 tour en enveloppant comme suit la bande élastique: * 2 m. s. dans un arceau et 3 m. s. dans chacun des 4 arceaux suivants, piquant le crochet dans l'arceau, accrochant la laine par derrière la bande élastique. * Pour les 10 tours suivants: faire 1 m. s. dans chacune des m. s. du rang précédent. Couper la laine.

Rosette:

Monter 50 m. en l'air. Faire 2 rangs en m. s. Passer un fil le long d'un côté, tirer pour plisser et coudre en rosette. Fixer au bonnet.

LA POMME



N'est-ce pas que la pomme est un petit chef-d'oeuvre de la nature? Et grâce aux hommes de science, elle conserve sa vitalité jusqu'à ce qu'une nouvelle génération prenne la relève. Maintenant que vous avez l'eau à la bouche, allez croquer une pomme, si ce n'est déjà fait, et pour avoir des renseignements et des recettes sur ce fruit... plus que permis, adressez votre demande à la Division de l'Information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa en demandant la toute nouvelle publication intitulée: "La pomme".

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 3 pages — Pseudonyme court et original — pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave VIGER, MONTREAL 132.

"Je pense qu'il m'a mariée, pour prendre soin du vieux garçon..."

Q/ Je suis une jeune maman de 22 ans. J'ai un petit garçon de 3 ans. Mon mari travaille à l'extérieur. Je reste sur la ferme avec son vieil oncle. Nous vivons sur la terre de ma belle-mère. Au début tout a bien marché. Maintenant, je n'en peux plus. Je fais des crises à mon mari pour que nous allions vivre seuls. Pour le moment, ma belle-mère vit chez l'une de ses filles. Mais elle vient souvent pour me donner des ordres et fait ensuite le "journal" dans toute la famille, elle me raconte aussi tout ce qui se passe ailleurs. Ce qui ne m'intéresse pas du tout. Bien qu'elle reçoive sa pension, elle ne paie pas les taxes sur ses terres. Elle qui n'a pas d'autres dépenses.

Le vieux garçon, je ne peux pas parler avec mon mari quand il est là. Pendant le souper, ce serait notre seul moment. Mais son oncle va lui conter ses peines et ses petites malaises de la journée. Il fait du diabète et teste son urine et il rince son verre dans l'évier... Ce que je ne peux endurer. Il va à la toilette et ne se lave pas les mains. Tout de suite, il vient à la cuisine pour se faire du café. Je ne peux pas parler... si je parle, il me traite de toutes sortes de noms. Si je parle à mon mari, c'est toujours moi qui ai tort. Et mon mari file mal, il a l'estomac nerveux. Je ne peux pas tout vous dire, mais vous en donner une idée.

J'ai parlé deux fois à mon mari pour aller voir un prêtre, mais il ne veut pas. Je ne sais pas s'il a peur que le prêtre lui dise de nous en aller d'ici. Moi, comme je ne peux pas consulter de prêtre, j'ai pensé que vous pouviez m'aider. Comme c'est là, je suis obligée d'endurer ces deux vieux, si je veux rester avec mon mari que j'aime beaucoup. J'ai même des envies de m'enlever la vie, ce qui résoudrait peut-être le problème. Mais je pense à mon petit garçon. Je ne veux pas qu'il souffre. Je vous assure que j'en ai versé des larmes depuis que je suis mariée. Je me demande comment mon mari qui m'aime peut m'obliger à tout endurer ça. Je ne peux pas le comprendre. Je suis presque devenue un paquet de nerfs. Je ne sais pas ce que j'ai, mais je ne peux pas avoir d'autres enfants.

Chère Marie-Josée, je voudrais tant que vous puissiez faire comprendre à mon mari ce que je ressens en vivant ici. Je vous assure que ce n'est pas facile de vivre avec quelqu'un qu'on déteste. Je ne sais plus à quel saint me vouer. Parfois je pense que mon mari s'est marié pour avoir quelqu'un pour prendre soin du vieux garçon, et pour que sa mère se promène comme bon lui semble. Elle est presque toujours dans le chemin, sauf pour venir me donner ses ordres et chercher des nouvelles pour les porter ailleurs. Vous êtes mon dernier espoir.

R/ Voilà le cas-type d'un problème insoluble pour une courriériste. Je veux bien réfléchir avec vous, et vous aider à mieux voir clair dans votre situation. Mais je sais d'avance n'avoir aucun pouvoir de persuasion sur votre mari. Car je crois fortement que ce qui l'incite à prolonger cette situation, ce sont des raisons d'ordre économique. Il a besoin de continuer de vivre sur la terre de sa mère, vous n'en parlez pas de ce point-là, mais c'est probablement votre sécurité et celle de votre fils qui obligent votre jeune époux à continuer de vous imposer son oncle et sa mère. Vous dites qu'au début, tout marchait bien, qu'est-ce qui a changé?

Probablement et c'est humain, qu'au début, tout le monde faisait attention pour ne pas nuire à l'autre, pour être aimable, propre et prévenant. Un peu comme on l'est, quand on a de la visite. Mais ensuite, quand l'habitude s'installe, on retrouve vite ses mauvaises manières, son manque de savoir-vivre et ses emportements nerveux. Vous avouez vous-même, "faire des crises" à votre mari. Pensez-vous que ce soit la meilleure arme? Vous criez, vous pleurez, vous exagérez probablement, comme on est porté à le faire, quand les nerfs nous lâchent. Toutes les femmes de cultivateurs qui ont connu ces misères de devoir supporter toute une vie la parenté de "l'autre" pourraient en écrire long sur les dentiers placés dans les armoires de cuisine, sur les crâchoirs malpropres, sur les vieux pantalons tachés, sur les bols de toilette jamais vidés. Ce sont ces petites misères-là qui placées les unes par-dessus les autres font d'une vie tenable un enfer. Notre manque de savoir-vivre et d'éducation est phénoménal sur ce point. Nous en reprenons, mais il y a encore du chemin à faire! À une époque où les facilités sanitaires n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, on n'attachait pas beaucoup d'importance à ces points d'hygiène. Mais avec un peu de réflexion et de souci de l'autre, on pourrait parvenir à s'améliorer. D'une façon pratique, qu'est-ce que vous pouvez faire? Tout d'abord, je crois qu'il importe de vous soigner et de vous remonter physiquement. Quand on se sent malade, on ne peut pas supporter la vie. Voyez donc votre médecin et demandez-lui qu'il vous aide. Ensuite, quand vous aurez un peu repris le contrôle de vous-même, vous serez plus lucide pour juger. Quel âge a donc ce cher vieux garçon? Votre mari a-t-il

vraiment besoin de lui pour vivre? A-t-il des obligations légales envers lui? Il serait important de le clarifier. Quel sont les droits de votre mari dans la maison de sa mère? Cela aussi, il serait important de l'établir une fois pour toutes. Quand on assoit son mariage sur des bases légales et juridiques solides, les autres difficultés sont plus faciles à aplanir. Beaucoup de jeunes couples, à la campagne surtout, s'imaginent que l'amour va tout régler et qu'ils pourront vivre à 4 ou à 5 dans des maisons ordinaires. Rien n'est plus faux. Cela prend des nerfs d'acier et une abnégation de tous les instants pour le réussir.

Quand vous vous sentirez en pleine possession de vos moyens, parlez calmement à votre mari. Laissez-lui entrevoir que pour l'avenir de votre petit, il est important que vous viviez dans une ambiance normale. Ne décriez pas ses parents devant lui, cela lui serait pénible et vous n'y gagnerez rien. Soyez juste. C'est difficile. Mais vous y parviendrez mieux, si vous pouviez vous éloigner du problème pour quelque temps. Votre belle-mère ne pourrait-elle venir passer quelques jours à la maison, pendant que vous iriez vous détendre ailleurs avec votre petit? Avec beaucoup de finesse et de diplomatie, vous pourriez vous en sortir. Je vous le souhaite de tout coeur.

Marie-Josée

UNE LECTRICE: Je donne très souvent les exercices pour diminuer du volume des fesses, des cuisses ou des hanches. S.v.p. en prendre note. 1er exercice: Assise sur le sol, en appui sur les mains, coudes fléchis. Pliez les genoux joints. Soulevez les jambes toujours jointes et lancez-les en avant en roulant sur une fesse. Revenez à la position première et roulez de la même manière de l'autre côté. Mouvement à exécuter alternativement 50 fois. 2e exercice: Même position de départ que pour le mouvement précédent, mais au lieu d'allonger les jambes les maintenir repliées et groupées. Veillez à garder les mains bien à plat sur le sol. Roulez alternativement sur le côté droit et sur le côté gauche. Les genoux venant toucher le sol avec force. À exécuter aussi 50 fois. Évidemment que vous ne commencerez pas par 50 fois, mais plutôt modérément, jusqu'à ce que vous obteniez l'objectif. À répéter tous les jours, jusqu'à ce que vous connaissiez un résultat. L'important est de tenir. Ces mouvements sont absolument sans danger et peuvent au contraire vous aider à vous maintenir en forme.

UNE QUI PENSE À L'AVENIR: Pour obtenir des informations sur les écoles dans votre Province, s.v.p. vous adresser à votre Ministère de l'Éducation, à Frédéricton probablement. Un bio-

Étiquetage des eaux gazeuses

Seuls les capsules et les cartons portent les renseignements exacts. Lisez soigneusement ces étiquettes, car si les produits sont exempts de cyclamates, ils ne sont pas nécessairement exempts de sucre.

L'étiquette des eaux gazeuses de régime porte deux déclarations: l'une précise si le produit contient du sucre ou non et l'autre indique la teneur en calories de la boisson.

Les fabricants d'eaux gazeuses de régime ont été autorisés à épuiser leurs stocks de bouteilles réutilisables, mais on a exigé qu'ils utilisent de nouvelles capsules et qu'ils placent des étiquettes spéciales sur les cartons. Celles-ci précisent la présence de sucre et l'absence de cyclamates.

Les renseignements les plus justes sont donc inscrits sur la CAPSULE et non sur la bouteille. La teneur en calories, la présence de sucre et l'absence de cyclamates doivent figurer sur la CAPSULE. Pour l'instant ignorez ce qui est écrit sur la bouteille elle-même, c'est la capsule qui a raison.



Doigts agiles, coeurs légers

4505 — Robe classique convenant pour toute occasion. Ligne amincissante. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½. La taille 14½, buste 37 prend 2½ vg dans le 39 po. Prix: 85 cts

7436 — Le trio parfait pour les jours frais. Crochetez l'ensemble en un tour de main. Nouvelles tailles, 10-16 inclusivement. Béret, P.M.G. Prix: 60 cts

4736 — L'ensemble indispensable pour l'élégante: allongez un peu la blouse et vous formez la tunique-mode 1970. NOUVELLES TAILLES DE JEUNES FILLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: 85 cts

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

logiste c'est un savant de formation universitaire qui étudie toutes les manifestations de la vie, comme l'anatomie, la physiologie, les plantes, les êtres vivants, etc. C'est une science importante en médecine, il va sans dire, comme dans toutes les sciences qui s'occupent des êtres vivants. Ici au Québec, dans les CEGEP, il y a l'option sciences et techniques biologiques, cela comprend au niveau sciences: l'art dentaire, l'éducation physique, la médecine, le nursing, l'optométrie, la pharmacie, et les sciences ménagères pour ce qui est de l'enseignement général. Maintenant, il y a les "techniques" biologiques, c'est-à-dire les applications pratiques des sciences biologiques qui nécessitent un cours moins long comme: archives médicales, radiodiagnostic, radioisotope, radiothérapie, technologie dentaire, technologie forestière. Il faut au minimum la 11e année sciences-mathématiques ou classique pour accéder à ces études. Bonne chance.

DEDE: À 15 ans, quand on se croit amoureux ou amoureuse, c'est plutôt de l'Amour. On croit facilement que c'est pour la vie, que tout est décidé, bachelé et définitif. Alors que la plupart du temps, cela finit au bout de quelques semaines ou de quelques mois. Ce qui ne veut pas dire que l'on n'est pas capable de souffrir. Au contraire, on souffre beaucoup. Mais ce sont des expériences qui doivent ensuite servir à mûrir et à mieux aimer ensuite. Je ne crois pas plus à l'interprétation des rêves faite par n'importe qui, qu'à l'interprétation des lignes de la main ou de la carte astrale faite n'importe comment. Chacun est libre de son destin. Libre de choisir ses outils qui le mèneront à se bâtir une vie normale. Évidemment, que l'on ne part pas tout seul avec le même bagage: santé, hérédité, talents. Mais à l'intérieur de son petit bagage, on est libre de l'utiliser au maximum, ou de le gaspiller à jamais.

DESESPÉRÉS: Jusqu'à maintenant, on n'a rien trouvé de mieux contre les souris que les chats!... Cela vaudrait la peine de vous en procurer un. Si les souris n'ont point évidemment trop envahi votre maison. Il y a toujours aussi le régime des trappes, placées aux endroits stratégiques: cave, grenier, dessous d'évier. Ça vaut la peine même de placer des grains empoisonnés ou des trappes, entre les murs, quand c'est possible. Puisque les rongeurs ont fait des trous, placez vos trappes et vos pièges à ces endroits. Si cela se révélait inutile, il y a toujours évidemment les compagnies qui se spécialisent dans l'anéantissement des rongeurs, les "Pest Control". Si quelque lecteur connaît un moyen magique de se débarrasser des souris autrement, nous le publierons avec joie. Si vous deviez consulter une entreprise "d'extermination", il y en a plusieurs à Québec, vous pourriez en trouver la liste dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique de Québec, page 194 et 195.

IMPORTANT

La cuisson sera un plaisir pour vous avec "ENGEDURA"

La LEVURE - sèche - à effet rapide QUI SE CONSERVE INDÉFINIMENT

Si votre épicer ne la vend pas, COMMANDEZ PAR LA POSTE

Boîte de 1½ once 0.35
Boîte de 4 onces 0.70
Les 2 ci-dessus pour seulement 1.00
Boîte de 8 onces 1.30

Frais de poste payés

S.V.P. nous donner le nom de votre épicer. Écrire vos nom et adresse en lettres moules.

EDWARD AGENCIES LTD.
P.O. BOX 1558,
Winnipeg 1, Manitoba.

COURTES-POINTES

Françoise Gaudet-Smet présente un album de 30 modèles de courtes-pointes, dont 20 patrons à grandeur de neuf pouces, à décalquer, avec indications précises du nombre de morceaux à tailler. 8 pièces murales en couleurs. \$2 l'exemplaire.

Créations Claire-Vallée,
Saint-Sylvestre (Nicolet)

Inclus \$2 en mandat postal pour l'album Courtes-Pointes de Françoise Gaudet-Smet.

Nom

Adresse



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits

Un succès facile

Il est facile, quand on regarde de temps en temps l'émission à succès "Rue des Pignons", de comprendre pourquoi cette série continue de garder la faveur du grand public. Les textes de Mia Ridez restent abordables à la moyenne des gens, ils mettent en scène des situations courantes, mais toujours en laissant aux téléspectateurs l'impression que tout va finir par s'arranger. Jamais, on ne se butte de front sur des situations inextricables et compliquées, c'est un peu du Dolly ou du Magali, adapté à la sauce 1970.

Mme Riddez ne craint pas d'aborder des sujets aussi délicats que ceux de la frigidité féminine par exemple, mais elle le fait avec sa touche particulière de survol en hauteur, sans plonger trop dans les réalités brutales. Ce qui fait que cette émission qui pourrait être audacieuse ressort toute teintée à la fin d'une auréole bien-pensante de touchante bonne volonté. On a souvent l'impression que l'auteur n'ose pas aller au bout de sa démonstration. Les personnages de la Rue des Pignons sont rarement mauvais. Ce sont au fond de braves gens que les circonstances obligent parfois à commettre des impairs, mais qui reprennent vite le bon chemin, après avoir erré

sobrement dans les sentiers du mal. Juste le temps de démontrer que "le crime ne paie pas". Il est dommage par exemple que son personnage de père de famille nombreuse ait dû changer si souvent de tête depuis le début de l'émission. On a commencé avec l'excellent Roland Chenail pour tomber ensuite avec le convenable Bertrand Gagnon, pour celui qui le remplace, cette année, je ne crois pas tellement que ça vaille seulement la peine de retenir son nom. Le Père Lafeuille, c'est vraiment le personnage-type de la Rue des Pignons, on regrette de ne pas le voir plus souvent. Maintenant qu'il est marié et bien casé, la morale de l'auteur lui interdit-elle de le voir impliqué dans des histoires louches?... Surtout que Mme Riddez incarne le personnage de la deuxième épouse!

Pour amener des rebondissements dans ses histoires, l'auteur se souvient de l'époque de Grande Soeur, où les situations rocamboliques et assez invraisemblables se succédaient. L'an dernier, on eut droit à l'intermède de l'emprisonnement du Père Lafeuille, cette année c'est du côté du nouveau vieux mari de Jeannine Jarry que les affaires vont se corser. Car, cette nouvelle famille française

La Régie...

(suite de la page 8)

entre autres attiré l'attention de la Régie et des producteurs sur la nécessité de bien définir les produits visés ainsi que les contraintes de tout mécanisme de réglementation, cela afin de préciser clairement la portée des projets. Au sortir de la salle d'audience, des représentants de la Fédération auraient

laissé entendre leur déception vis-à-vis l'interprétation négative que semblent faire du manifeste les producteurs dans le champ. Ce document, a insisté un porte-parole de la Fédération, se veut beaucoup plus positif à l'égard des plans conjoints.

Enfin, l'Association des Consommateurs du Canada (Québec) s'est déclarée contre les plans conjoints pour la mise en marché du porc et de la volaille, tels que formulés dans le projet original. Les représentants des consommateurs, qui regroupent quelque 4,500 membres au Québec, ont fait savoir qu'elles désirent une agriculture industrialisée et rentable qui leur vende des produits de qualité à un prix compétitif. Elles ne veulent pas de ce qu'elles appellent des taxes déguisées visant à alléger le fardeau du Bien-Être Social. Quant à la seconde partie du mémoire, elle se concilie difficilement avec la première, en ce sens qu'elle apporte des propositions plutôt positives à la R.M.A. et aux Fédérations. Du côté des producteurs, certains observateurs ont commenté qu'il était malheureux que les consommateurs pensent ainsi car ils ont manifestement été influencés par les différents groupes intermédiaires et de l'industrie de transformation. En réalité, a conclu un producteur, les consommateurs font dans la première partie de leur mémoire le jeu des industriels qui pensent d'abord à leurs propres intérêts...

Il faut mentionner enfin l'intervention dans l'après-midi de l'Association des abattoirs avicoles. Celle-ci a apporté des suggestions constructives vis-à-vis le projet de la Régie. D'une façon générale, on peut interpréter que cette

Association ambitionne la réalisation hâtive du plan conjoint de la volaille. Elle considère que celui-ci est nécessaire pour hâter le règlement du conflit qui existe entre les diverses provinces à l'heure actuelle.

La F.T.F.Q. invitée à témoigner sur l'assurance-chômage

La Fédération des Travailleurs Forestiers du Québec a été invitée à témoigner devant le Comité Permanent du Travail en rapport avec le livre blanc intitulé "L'Assurance-chômage des années 1970".

C'est le Secrétaire-général de l'organisme, M. Lionel Duguay, qui comparaitra au nom des travailleurs forestiers. L'audience publique est prévue pour cette semaine, à Québec.

D'une façon générale, la Fédération est d'accord en principe avec le projet de loi, à l'exception d'une clause qui prévoit un minimum d'attente de deux semaines, avant qu'un chômeur puisse toucher ses prestations. Ce délai reportant à la troisième semaine le premier paiement est jugé trop long et c'est dans un sens que M. Duguay entend faire des représentations.

LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

10 ans: Noces d'Étain
20 ans: Noces de Porcelaine
25 ans: Noces d'Argent
30 ans: Noces de Perles
40 ans: Noces d'Émeraude
50 ans: Noces d'Or
60 ans: Noces de Diamant
75 ans: Noces de Platine
80 ans et au-delà: Noces de Cuivre.

LES FILMS À LA TV DU 18 AU 24 OCTOBRE 1970

MONTREAL

DIMANCHE, 18 OCTOBRE

11h.30 — QUATRE D'ENTRE ELLES (4) — Suis. 1968. Film à sketches de C. Champion, F. Reussor, J. Sandoz et Y. Yersin. — Quatre portraits de femmes de différents âges. — Essais intéressants de jeunes réalisateurs.

LUNDI, 19 OCTOBRE

11h.15 a.m. — LA DANSEUSE ET LE BON DIEU (5) — It. 1958. Conte de A. Leonviala avec Vera Tcheckova et Mariotto. — Un orphelin de six ans veut pour mère une ballerine qu'il a vue en photographie. — Fantaisie et charmant. Quelques longueurs.

1h. — JEUNES FILLES DEVANT L'A-MOUREUX (3) — It. 1952. Comédie de Mœurs de L. Emmer avec Lucia Bose et Cosetta Greco. — La vie quotidienne et sentimentale de trois minettes liées par une étroite amitié. — Étude de mœurs intéressante et bien réalisée.

MARDI, 20 OCTOBRE

11h.15 a.m. — MON GOSSE (6) — It. 1958. Comédie de mœurs de A. Musu avec Toto et Pablo Calvo. — Un petit orphelin rencontre un vagabond qui s'attache à lui et le protège. — Manque de souffle et de vigueur. Pablo Calvo est assez mal dirigé.

11h.30 — LA PLAISANTERIE (3) — Tchec. 1969. Drame de J. Jires avec Josef Somr et Jana Dietova. — Les mésaventures d'un communiste tchécoslovaque mécontent du traitement que lui fait le parti.

Forcément dramatique. Réalisation brillante. Interprétation sensible et nuancée. — Dénonce l'abus du pouvoir et la violence politique. Éléments délicats.

MERCREDI, 21 OCTOBRE

11h.15 a.m. — LAZZARELLA (5) — It. 1957. Comédie sentimentale de C. Bragaglia avec Alessandra Panaro et Mario Girotti. — De nombreux obstacles entravent l'amour d'un étudiant modeste et de la fille d'un riche industriel.

1h. — ILS ONT TUE JAUÉS (5) — Fr. 1962. Film de montage de J.-B. Bell-sollet avec Christian de Tilière. — La vie et la carrière de Jaurès dans leur cadre social et politique. — Intéressant mais inégal. Mélange de documents authentiques et de scènes reconstituées. — Théories marxistes.

JEUDI, 22 OCTOBRE

1h. — PLEINE DE VIE (4) — E.-U. 1956. Comédie de R. Quine avec Judy Holiday et Richard Conte. — Le comportement d'un jeune couple en attente de son premier bébé. — Délicatesse et humour. Psychologie juste. — Interprétation pleine d'entrain et de finesse.

8h. — LA LOI DU SURVIVANT (4) —

Fr. 1967. Drame de J. Giovanni avec Michel Constantin et Alexandra Stewart. — Deux hommes se font une lutte à mort pour la possession d'une jeune fille. — Réalisation solide et soignée. Beaux paysages de la Corse. Bons interprètes. — Notations humaines valables.

11h.30 — CASQUE D'OR (2) — Fr. 1951. Drame du milieu de J. Becker avec Simone Signoret et Serge Reggiani. — Deux hommes se disputent une femme surnommée "Casque d'Or" et y perdent la vie. — Puissamment dramatique. Minuterie excellente photographique. Interprétation remarquable. — Situations irrégulières. Milieu taré.

VENDREDI, 23 OCTOBRE

11h.15 a.m. — NOUS LES FEMMES (4) — It. 1953. Film à sketches de Rossellini, Visconti, Franciolini et Zampa. — Quatre actrices célèbres évoquent une page de leur vie. — Idée originale. Film intéressant. Sujet de chaque histoire assez mince.

1h. — LA FILLE SANS HOMME (5) — It. 1954. Mélodrame de G. de Santis avec Sylvana Pampanini et Amadeo Nazzari. — Une jeune fille s'est fiancée à un marin contre le gré de ses parents. — Conventuel. Intérêt soutenu. Belle photographie.

SAMEDI, 24 OCTOBRE

3h. — MONTMARNASSE (9) — Fr. 1957. Film biographique de J. Becker avec Gérard Philipe et Anouk Aimée. — La destinée tragique du peintre Modigliani. — Inégal. Quelques images remarquables. Excellents interprètes. — Amitié et fidélité.

11h.30 — DARLING (3) — G.-B. 1965. Drame psychologique de J. Schlesinger avec Julie Christie et Dirk Bogarde. — Les amours tumultueuses d'un mannequin vedette. — Coup d'oeil critique sur la société. Réalisé avec brio. Peinture fascinante et sévère. Excellente interprétation. — Éléments de réflexion. Mœurs désordonnées.

MONTREAL

Canal 10 (FTM TV)

LUNDI, 19 OCTOBRE

12h.15 — QUAND LA TERRE S'ENTROUVRIERA (4) — E.-U. 1965. Drame de science-fiction de A. Martin avec Dana Andrews et Janet Scott. — En tentant de sauver une planète menacée.

2h. — LES BAS-FONDS DE MEXICO (5) — Mex. 1949. Mélodrame de E. Fernandez avec Marga Lopez et Miguel Duran. — Une jeune femme se prostitue pour que sa soeur puisse faire des études.

MARDI, 20 OCTOBRE

12h.15 — LE SORCIER DU RIO GRAND (4) — E.-U. 1953. Western de C. M.

Warren avec Charlton Heston et Jack Palance. — Un homme qui a vécu parmi les Apaches refuse de croire à leurs prétendus désirs de paix. — Réalisation habile. Paysages naturels bien utilisés. Action soutendue.

MERCREDI, 21 OCTOBRE

2h. — LA LOI DE LA FORÊT (5) — E.-U. 1936. Film d'aventures de W. Keighley avec George Brent et Beverly Roberts. — Un jeune oisif devient bûcheron et fait la conquête d'une jeune forestière. — Mouvement mais simpliste.

JEUDI, 22 OCTOBRE

12h.15 — LE GIGOLO (5) — Fr. 1960. Drame psychologique de J. Deray avec Jean-Claude Brialy et Alida Valli. — Une riche veuve tente de se défaire de sa liaison avec un tout jeune homme. — Scénario banal. Photographie soignée. Longueurs.

8h. — PARIS AU MOIS D'AOUT (4) — Fr. 1966. Comédie de mœurs de P. Granier-Deferre avec Charles Aznavour et Susan Hampshire. — En l'absence de sa femme et de ses enfants en vacances, un modeste employé se paie une aventure amoureuse. — Mise en scène décontractée. Montage habile. Bons interprètes. — Idéologisation d'une liaison adultère.

1h. — PHEDRE (3) — Grec. 1961. Drame de J. Dassin avec Melina Mercouri et Anthony Perkins. — La femme d'un riche armateur grec éprouve une passion violente pour son beau-fils. — Transposition habile du thème antique. Montage brillant.

VENDREDI, 23 OCTOBRE

12h.15 — TERRE SANS PARDON (5) — E.-U. 1957. Western de R. Mate avec Charlton Heston et Anne Baxter. — Un rancher est un butte à la jalousie de son frère.

SAMEDI, 24 OCTOBRE

8h. — LES BARBOUZES (4) — Fr. 1964. Comédie de G. Lautner avec Lino Ventura et Mireille Darc. — Un agent est délégué auprès de la veuve d'un trafiquant d'armes pour récupérer des plans. — Satire et humour. Dialogue savoureux. Interprètes enjoués.

SHERBROOKE

Canal 7 (MTV TV)

MARDI, 20 OCTOBRE

7h. — OTHELLO (2) — E.-U. 1951. Drame réalisé et interprété par Orson Welles avec Signanne Clouser. — Croquant sa femme infidèle, un officier jaloux la tue et se poignarde. — Réalisation éblouissante. Très beaux décors. Interprétation remarquable.

SAMEDI, 24 OCTOBRE

11h.30 — L'INCONNU DU NORD-EX-PRESS (3) — E.-U. 1951. Drame policier

de A. Hitchcock avec Farley Granger et Robert Walker. — Un dément tue la femme d'un joueur de tennis et, en retour, exige de lui un meurtre.

TROIS-RIVIERES

Canal 13 (KIM TV)

LUNDI, 19 OCTOBRE

12h.30 — LEMMY POUR LES DAMES (4) — Fr. 1961. Comédie policière de B. Bordenier avec Eddie Constantine et Francoise Brion. — Bien qu'en vacances, un détective enquête sur la mort d'une jeune femme.

5h. — TROIS SOLDATS DE L'AVENTURE (5) — E.-U. 1964. Drame de M. Anderson avec George Chakiris, Richard Widmark et Yul Brynner. — Des aviateurs chargés d'un sauvetage se remémorent des expériences antérieures.

MARDI, 20 OCTOBRE

12h.30 — MONSIEUR BELVEDERE FAIT SA CURE (5) — E.-U. 1951. Comédie de H. Koster avec Clifton Webb et Joanne Dru. — Un écrivain s'inscrit sous une fausse identité dans une maison de retraite pour vieillards.

5h. — BLAQUE DANS LE COIN (5) — Fr. 1963. Comédie policière de M. Labro avec Fernandel et Perrette Pradier. — Un comédien est mêlé aux luttes de deux propriétaires de cabaret.

MERCREDI, 21 OCTOBRE

12.30 — LES DEUX ORPHELINES (5) — It. 1965. Mélodrame de R. Freda avec Sophie Darès et Valeria Giamontini. — Deux orphelines se trouvent séparées et tombent aux mains de personnages crapuleux. — Très mélé.

5h. — RAID SECRET (5) — E.-U. 1951. Drame de guerre de G. Sherman avec Mark Stevens et Alex Nicol. — Des Allemands tentent d'obtenir des renseignements de prisonniers américains.

JEUDI, 22 OCTOBRE

9h.30 a.m. — OPÉRATION DIABOLIQUE (4) — E.-U. 1966. Drame psychologique de J. Frankheimer avec Rock Hudson et John Randolph. — Les mésaventures d'un homme qui subit une intervention chirurgicale destinée à faire de lui un homme nouveau.

5h. — LES PIQUE-ASSIETTE (5) — Fr. 1960. Comédie de J. Girault avec Darryl Cowl et Francis Blanche. — Les aventures de deux joyeux drilles qui vivent d'expédients au jour le jour.

VENDREDI, 23 OCTOBRE

12h.30 — FLAMMES SUR L'ADRIATIQUE (5) — Fr. 1968. Drame de guerre de A. Astruc avec Gérard Barry et Claudine Auger. — Plutôt que de le rendre aux Allemands, des officiers décident de couler leur navire.

11h.30 — DOMPTEUR DE FEMMES (5) — E.-U. 1961. Film biographique de J. Newman avec Ray Danton et Jayne Mansfield. — La vie de l'acteur George Raft.

SAMEDI, 24 OCTOBRE

5h. — DEUX NIGAUDS EN ALASKA (6) — E.-U. 1952. Comédie de J. Yarbrough avec Bud Abbott et Lou Costello. — Deux amis sauvent la vie et l'argent d'un pionnier d'Alaska.

11h.30 — LE REPOS DU GUERRIER (5) — Fr. 1962. Drame psychologique de R. Vadim avec Brigitte Bardot et Robert Hossein. — Une jeune bourgeoise s'prend d'un désœuvré qu'elle a sauvé du suicide.

QUEBEC

Canal 4 (KIM TV)

DIMANCHE, 18 OCTOBRE

9h.30 a.m. — CAPTIVE PARMIS LES FAUVES (6) — E.-U. 1950. Film d'aventures de W. Berke avec Johnny Weissmuller et Buster Crabbe. — Jim la Jungle tente de délivrer une blanche prisonnière d'une tribu sauvage.

9h. — JUSQU'AU BOUT DU MONDE (4) — Fr. 1963. Film dramatique de F. Villiers avec Pierre Mondy et Mariotto. — Un homme cherche une famille à qui confier son fils.

LUNDI, 19 OCTOBRE

9h. a.m. — ROCK'N'ROLL (6) — E.-U. 1955. Comédie musicale de F.F. Sears avec Johnny Johnson et Lisa Gaye. — Un impresario dans la déche lance avec succès un nouveau rythme musical. — Film réalisé en vitesse pour profiter d'une vogue.

11h.30 — SANS LAISSER D'ADRESSE (4) — Fr. 1951. Comédie dramatique de J.-P. Le Chanois avec Bernard Blier et Danièle Delorme. — Un chauffeur de taxi recueille une fille-mère et parcourt avec elle les rues de Paris à la recherche du séducteur.

MARDI, 20 OCTOBRE

9h. a.m. — LE PÈRE SERGE (5) — Fr. 1946. Drame de L. Gantier-Raymond avec Jacques Duménil et Marcel Herrand. — Sa fiancée devenue indigne de lui, le prêtre Stéphane se fait ermite et devient guérisseur. — Réalisation moyenne. Interprétation inégale.

MERCREDI, 21 OCTOBRE

9h. a.m. — PAS SI BÊTE (5) — Fr. 1947. Comédie de A. Berthomieu avec Bourvil et Suzie Carrier. — Un brave paysan normand empêche son oncle de se faire rouler.

8h. — MA VIE À MOI (5) — E.-U. 1948. Drame psychologique de G. Cukor avec Lana Turner et Ray Milland. — Un man-

nequin recherché s'prend d'un homme marié. — Thème conventionnel traité avec goût et habileté.

JEUDI, 22 OCTOBRE

9h. a.m. — L'HOMME H (6) — Jap. 1958. Film de science-fiction de I. Honda avec Yumi Shirakawa, Kenji Sahara. — La police poursuit un mystérieux voleur qui s'est dissout au contact d'un être gélatineux. — Scénario embrouillé.

11h.30 — LES INSURGES (4) — E.-U. 1949. Drame historique de J. Huston avec Jennifer Jones et John Garfield. — Des révolutionnaires tentent de tuer les chefs du gouvernement cubain. — Sujet intéressant. Atmosphère bien rendue. Bonne interprétation.

VENDREDI, 23 OCTOBRE

9h. a.m. — PIGALLE SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS (5) — Fr. 1950. Comédie musicale de A. Berthomieu avec Henri Genès et Jeanne Moreau. — Un orchestre qui joue dans les boîtes de nuit de Pigalle a maille à partir avec des gangsters. — Fantaisie musicale sans prétention.

8h. — LA PAROLE EST À L'ÉPÉE (5) — It. 1960. Drame sentimental de S. Grieco avec Ilaria Occhini et Arnoldo Foà. — Une jeune femme noble est en butte à la jalousie de son mari.

SAMEDI, 24 OCTOBRE

10h.30 a.m. — FORT TI (6) — E.-U. 1953. Film d'aventures de W. Castle avec George Montgomery et Joan Vosh. — Une troupe de miliciens américains tente de déloger les Français du fort Ticonderoga. — Manque de fini.

9h. — COTE 465 (2) — E.-U. 1956. Drame de guerre de A. Mann avec Robert Ryan et Aldo Ray. — Pendant la guerre de Corée, un peloton d'infanterie, cerné par l'ennemi, tente de rejoindre son bataillon.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)

Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) et au canal 9 (CBOFT) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

MATANE — Canal 9 (CKBL-TV)

RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)

RIVIÈRE DU LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)

MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux du canal 11 (CBVT, Québec) de réseau Radio-Canada. Cependant, pour les canaux 5 et 11, il faut tenir compte d'un décalage d'une heure dû au changement de fuseau horaire.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre 80 cents la ligne agate. CASE 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. **DONNEZ CLAIREMENT** vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont **STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE** Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11 h a.m. le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

BONS revenus vendant vêtement sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Échantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillon. DAVENTY TAILORS, DEPT. T., CASIER 3014, MONTRÉAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargnez... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, C.T.E. YAMASKA, QUE.

AGRICULTEURS — Aiguisage à l'huile, de lames de clipper à vaches, 75c le set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outil ultra-moderne permet la réparation de clipper électriques Stewart, frais de transport gratuits. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24 SORÉL, QUE.

AIGUISAGE — Réparation — Vente — Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clipper à vaches 75c le set. Frais de transport gratuit sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti — Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques, frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SORÉL, QUE.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "Clipper". Aiguisage à l'huile. Ouvrage garanti. \$1.00 le set — Ajouter frais transport. ÉMILE BOLDUC, 555, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

AIGUISAGE-RÉPARATION Clipper d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs! Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, C.T.E. YAMASKA.

CULTIVATEURS! Confiez l'aiguisage de vos lames de Clipper et réparation de tondeuse à un cultivateur. Vos lames sont éprouvées sur animaux. \$1.00 le set; barbières aussi. Plus malle. Tondeuses de seconde main. Méfiez-vous du bon marché. Ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE & FILS, ST-GÉRAIS, C.T.E. BELLE-CHASSE.

AIGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons, 75c huile; ouvrage garanti retourné en 24 heures. Adressez: STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SORÉL.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, 54, COTE SUD, STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE, TEL.: (514) 435-0220. LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LA-COMBE, ST-PAUL L'ERMITE, C.T.E. L'AS-SOMPTION, ROUTE 48, TEL.: Ferme, de 7 h a.m. à 6 h p.m., 581-5670 — Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein vélant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, C.T.E. VERCHÈRES, TEL.: 649-1169.

HOLSTEIN — taures enregistrées et croisées, vélant en tout temps de l'année. PAUL REMI PAQUET, ST-COME, C.T.E. BEAUCHE, TEL.: 685-3373.

A VENDRE — Truies et verrats HAMP-SHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDEALE INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, C.T.E. ST-MAURICE, QUE. TEL.: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820, GRANDE COTE, R.R.2, BERTHIERVILLE, C.T.E. BERTHIER, TEL.: 836-4809.

HOLSTEIN — Vaches et taures vélant en septembre, octobre, novembre. JACQUES GOYER, 69, GRANDE COTE, ST-EUSTACHE, C.T.E. DEUX-MONTAGNES, TEL.: 473-7702.

HEREFORD — Boeufs, génisses, 6 mois à 3 ans, enregistrés, primables. Pores Tamworth, tous âges. Verrats prêts pour le service. Truies saillies. AIME LABONTE, ST-GILLES, C.T.E. LOTBINIERE, TEL.: 888-3395.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: PHILIPPE OUMET, 3805, COTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29, TEL.: 666-8181.

HEREFORD pur-sang ou croisées. Charolais 1/2 ou 3/4 — Ferme située près de Nicolet. M. LAFOND, LONGUEUIL, TEL.: 674-7735 ou 679-0547.

VERRATS, truies, Yorkshire pur-sang, provenant de troupeaux S.P.F., prêts pour service. Primes d'achat. ADOLPHE BAILLARGEON, L'ANGE-GARDIEN, ROUVILLE — 293-6571.

VACHES et taures Holstein, vélant en tout temps, avec ou sans quota. S'adresser à: THÉODORE MONGEAU, VILLAGES ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM, C.T.E. DRUMMOND, TEL.: (819) 395-4959.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant vèler bientôt. Prix raisonnable. Livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 10ième Rang, WINDSOR, C.T.E. RICHMOND, TEL.: 845-2149 (frais d'appel acceptés).

HEREFORD — Vaches enregistrées; taureaux et génisses, 6 à 24 mois, enregistrés, primables. LAURIER FLUET, STE-HELENE, C.T.E. BAGOT, TEL.: 791-2164.

MOUTONS LEICESTER, enregistrés, béliers 1 et 2 ans, XXX et XXXA. Primes d'expositions. L.P. MCCARTHY, ST-AUGUSTIN, PORTNEUF, TEL.: 878-2492.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vélant octobre, novembre, décembre. Bonnes conditions. S'adresser CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, C.T.E. MATANE, TEL.: 775-7018.

FERME ÉLIE VAUDREUIL, QUE.

Taureaux Charolais pur-sang et 15/16, nés 1969 et 1970. Vaches et génisses Brahma à liquider. C. PARIZIEN, TEL.: 453-6019 — 234-3277

AYRSHIRE — Pour devenir membre de l'Association ou faire l'acquisition de bons sujets, communiquez avec: LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC, a/s CLÉMENT BEAUCHEMIN, Propagandiste, VERCHÈRES, QUE. TEL.: 514 — 583-6533.

JERSEY — 21 vaches Jersey avec quota — taureaux, 2 et 3 ans — génisses du printemps. GEORGES LA LIBERTÉ, ST-ÉDOUARD (LOTBINIERE) TEL.: 97.

AYRSHIRE 7 TAURES Ayrshire vélant entre novembre et mars, provenant de vaches qualifiées — B.C.A. du troupeau 125-129. BRUNO FOURNIER, 8ième Rang, ST-VALÈRE, ARTHABASKA, TEL.: (819) 752-9338.

CHAROLAIS — Vaux mâles 1/2 sang, issus de mères Hereford, Brahma, Short-horn; père Charolais pur-sang. TELEPHONE: 658-2368 après 7 hres, soir.

STOCK d'élevage, importé directement, Swedish Landrace venant de Suède, English Large Black venant d'Angleterre, Poland China, Chester White, Duroc, Hampshire, venant des États-Unis, lignées entièrement nouvelles. Achetez de quelques-uns des meilleurs éleveurs de Suède, d'Angleterre et des États-Unis. Venez les voir. Aussi Berkshire enregistrés, Tamworth, Lacombe, American, English et Canadian Yorkshire, Hybrides Tâchetes Bleus. Tous âges, truies saillies, verrats prêts pour le service. Catalogue. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

AUBAINE — 2 femelles Charolaises, une pur-sang et une 15/16. S'adresser à: GÉRARD DUBÉ, MONTRÉAL, TEL.: 255-8823.

CHAROLAIS, taureau pur-sang 1 1/2 an; taureau 7/8; 3 vaches 7/8; vaches et génisses croisées. GILLES PHANEUF, UPTON, TEL.: 549-4935.

AYRSHIRE enregistrés R.O.P. — 7 taureaux 6 à 10 mois, petits-fils de Betty's Commander — Mères "Très bien" — Génisses, taures, vaches fraîches vélées. GASTON LANDRY, BONCONSEIL (DRUMMOND).

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, C.T.E. ST-HYACINTHE, TEL.: 792-3834.

ATTENTION

TUYAUX BÉTON ARMÉ TUYAUX de béton armé toutes grandeurs de 9" dia. à 84" dia., avec légère imperfection. MAURICE DESROSIERS, ST-AIMÉ, C.T.E. RICHELIEU, 514 — 788-2217.

A VENDRE DIVERS

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là! Diam - 16-18-20-24-30 - vide-silo "PATZ" Nouvelles formes - 1969 - Joints invisibles et sûrs

SILOS BEAUDRY

Jean-Paul Beaudry, St-Marc, C.T.E. de Verchères 514-674-2348

2 BALANCES à carottes "Exact Weight" 2 lb et 5 lb — 2 Attacheuses automatiques pour cello — 2 rouleaux "tape" couleurs pour cello — 1 paquet de broche pour cello, 50 lb — Brocheuses genre "Ratchet". Le tout pour \$275. Téléphone: NICOLET, 819 — 293-5851.

"BULK TANK" capacité 27 bidons, très peu usagé. Trayeuse Surge 2 chaudières. ADRIEN GIRARD, 248 RANG STE-GERMAINE, OKA, 258-4162 (soir).

PISCINE "Musking" 25 pi. avec filtreur Skidoo "Skidoo" 22 forces — Table de Pool Gendron 4 x 8; peu usagée. TEL.: 625-5995 — (soir 625-9740)

INCROYABLE, MESDAMES!

Économisez en achetant vos "Bas-Culottes" à la douzaine. Première qualité, double meche. Pour information, écrire à: AGENCE INTER POPULAIRE ENR., 1 RUE ST-JOSEPH, LAUZON, QUE.

QUOTA de lait de 47,694 lb par mois, à Guaranteed Pure Milk Company de Montréal, à vendre. Veuillez adresser vos soumissions à: LLOYD McRAE & SONS, BAINSVILLE, ONTARIO, ou Téléphone: (613) 347-2901 ou (613) 347-2698.

QUOTA de lait, 14,000 lb, à vendre, à Montréal. Téléphone: après 9 hres (soir) (514) 761-4794.

REFROIDISSEUR À LAIT Wood, 2296 lb de lait — Trayeuse COOP, 2 chaudières — Écureur d'étable Lajoie. Très bonne condition. ANGE-ALBERT RACINE, 3023 BUTTE, VARENNES, TEL.: 652-2164.

GRATUIT — Tableau en français indiquant les vitamines et minéraux nécessaires aux diverses parties du corps. Écrire à: CREEKY FOODS LIMITED, 479, RUE RICHMOND, LONDON, ONTARIO.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" X 6" X 8" 1/2" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1" X 2" à \$60.00 du mille. 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$60.00 du mille — Plywood neuf et usagé. Achetez bois de sciage, pin, épinette, bois franc. MAGNAN LUMBER CO. INC. 2461 RUE MANUFACTURÈRES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 104, TEL.: 931-2561.

EMPLOIS DEMANDES

CÉLIBATAIRE demande emploi sur ferme laitière; avec expérience; ouvrage à l'année; S'adresser à: JEAN-LUC CLEMENT, 3457 BOUL. ST-CHARLES, LACHENAIE, TEL.: 666-8384.

CÉLIBATAIRE avec licence de chauffeur, cherche emploi dans milieu faisant usage de produits naturels. Écrire: CASE 333, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

ENCANS PUBLICS

ENCAN ABERDEEN-ANGUS PUR-SANG POUR M. RÉGENT LAPIERRE DE MAGOG.

Cette Vente aura lieu chez ART BENNETT SALES BARN, SAWYERVILLE, QUE. (Route No 27), Samedi, le 17 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: un troupeau complet de 85 têtes ABERDEEN-ANGUS dont 55 pur-sang avec papiers. Ce troupeau est clair de test et comprend un taureau "Bench Mark of Prospect" provenant d'un des meilleurs troupeaux Angus de l'est du Canada; 38 jeunes vaches toutes saillies par ce remarquable taureau; 16 têtes bonnes taures de 1 1/2 an; 30 vaches de 2 à 6 mois issues de ce même fameux taureau.

CAUSE DE VENTE: Autre commerce. CONDITIONS COMPTANT. Pour information ou catalogue, s.v.p. écrire ou téléphoner à: ART BENNETT, Encanateur, SAWYERVILLE, QUE. TEL.: 819-889-2272. CANTINE SUR LES LIEUX.

ATTENTION!! Cultivateurs, qui avez l'intention de vendre... Léo Dastous est acheteur de troupeaux et roulants de ferme... Léo Dastous est à votre entière disposition pour tous genres d'encans... Léo Dastous a la meilleure organisation du Québec... Léo Dastous vous assure d'avance une entière satisfaction, à un prix très raisonnable. Pour tous genres d'encans: LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, DE PLESSISVILLE, C.T.E. MEGANTIC, TEL.: 362-7585.

ENCAN Lundi, le 19 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise, chez M. WILFRIED RHEAUME, de ST-NARCISSE, C.T.E. Lotbinière. La Ferme est située dans le Rang St-Thomas, à 2 milles du Village. Sera vendu: un troupeau croisé HERE-FORD, CHAROLAIS, SHORTHORN ET ANGUS de 30 bêtes dont 10 vaches, 10 veaux, 2 beaux jeunes taureaux Charolais, 8 taures d'un an; 38 truies dont 10 avec leur portée; 28 sont dues en octobre, novembre et décembre.

LE ROULANT COMPREND: Tracteur Case 530 au gaz, seulement 900 hres de travail; Fourragère Dion; Souffleur à silo Dion; Presse à foin Allis-Chalmers de 2 ans; Épandeur à fumier Oliver 140 minots, de 2 ans, avec prise de pouvoir; Faucheuse de 7 pi.; Râteau-Filer Farmhand; Herse à disques, hydraulique, Allis Chalmers, presque neuve; Charrue Internationale à 3 versoirs, de 1 an; Charrue Case à 2 versoirs; Gros Wagon sur pneus, avec tandem, plate-forme de 18 pi.; Batteuse Dion sur pneus, avec souffleur, pelle arrière pour tracteur; Banc de scie; Monte-Balles, neuf, de 36 pi.; 3,500 balles de bon foin; un lot d'ensilage; tous les outils de hangar et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS COMPTANT. Pour informations, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, DE PLESSISVILLE, TEL.: 362-2195. Propriétaire de la Ferme Barilée Enr.

VENTE PAR ENCAN LUNDI, le 19 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise,

chez M. Jean-Baptiste Bellemare, ST-SULPICE, C.T.E. L'Assomption. La Ferme est située au Numéro 1523, route 2, à 9 milles du Village. SERA VENDU: un excellent troupeau HOLSTEIN de 38 bêtes. Ce troupeau provient de l'insémination artificielle, clair de test fédéral, comprenant 30 vaches laitières dont 8 sont pur-sang enregistrées, 10 fraîches vélées, 2 vélant en novembre, 5 en décembre et la balance en tout temps de l'année; 1 taureau de 3 ans, enregistré; 3 taures de 2 ans, non saillies et 4 veaux de 5 semaines.

EQUIPEMENT DE LAITIÈRE: Bulk Tank Craft, capacité 300 gallons; Trayeuse DeLaval magnétique, 3 chaudières; Bassin de lavage; Clipper; Réservoir à eau chaude, capacité 30 gallons; 4,500 balles de bon foin; 600 balles de paille; 1,200 minots d'avoine; Nettoyeur d'étable Patz avec 150 pi. de chaîne et "Swing" de 32 pi. et toute l'installation de l'étable au complet; 40 carcans et abreuvoirs; feu de forge; outils de hangar et une quantité d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE: MALADIE. CONDITIONS COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE. Pour information, s'adresser à: M. J.B. BELLEMARE, ou à: LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, DE PLESSISVILLE, QUE. TEL.: 362-7585. Diplômé de l'Institut Royer de Montréal

ENCAN

chez M. ANGE-AUSTIN MÉNARD, Rang de la Presqu'île, ST-PIE, C.T.E. Bagot, Samedi, le 17 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 14 vaches HOLSTEIN croisées avec quota; 2 taures de 2 ans, rayeuse DeLaval à 2 chaudières; Couloir à lait en acier inoxydable; Frigidaire COOP, 8 bidons; 17 bidons de 8 gallons. **MACHINERIE:** Tracteur Ford modèle 650 avec multi-power, bonne condition; Charge-fumier avec pelle Ford; Charrue Ford à 2 versoirs; Herse à disques 14-14, neuve, hydraulique, Ford; Herse à finir à 3 panneaux; Épandeur d'engrais Cock-shutt 90 minots sur pneus; Niveleuse; Moulin à foin; Charrue Ford 7 pi., hydraulique; Fils... International; Remorqueur Normand 4 roues, plate-forme 16 pi.; Bouleverseur 2 rangs, hydraulique; Monte-balles 24 pi. avec moteur; Chânes à tracteur 14 pi.; Poulie à tracteur; Scie mécanique Pioneer; Echelle extensible 26 pi.; Clipper Stewart, 2,000 balles de foin, bonne condition; 300 sacs d'avoine, 1 bon chien Collie, à vaches, et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer. Pour information, s'adresser à: PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE, C.T.E. Bagot, TEL.: 772-2492.

ENCAN

sur la Ferme de M. ROGER BLANCHARD, 5ième Rang, DRUMMONDVILLE, Samedi, le 17 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: un bon troupeau de 35 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN de CHOIX, toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 23 bonnes vaches dont 9 devant mettre bas sous peu et les autres un peu plus tard; 7 belles taures de 18 mois (ouvertes); 4 génisses d'élevage et un très beau et jeune taureau PUR-SANG provenant du troupeau de M. René Lavallée de Wickham. Le quota de lait sera distribué à raison de plus de 7,000 lb par vache.

MACHINERIE: Tracteur Fordson-Dexta au gaz, en très bonne condition, avec hydraulique, att. 3 pts., et chargeur sur le avant avec broie à fumier et pelle à graver; Moulin à faucher New Holland; 7 pieds, attachement 3 pts. neuf; Râteau de côté New Holland; Tracteur Ford au gaz, en très bonne condition; Faneuse à foin Forano sur prise de force; Presse à foin Ford No 530 sur prise de force; neuve; Herse à roulettes Internationale 14 x 28, modèle tralant; 2 semences à grain; Épandeur à fumier d'une capacité de 135 minots, sur prise de force; Neuf; Niveleuse avec att. 3 pts.; 2 Charrues à 2 raies avec att. 3 pts.; Monte-Balles de 28 pi. avec moteur; Vis à grain; Herse à finir; Remorque à 2 roues; Voiture Massey-Harris sur pneus; Trayeuse DeLaval, neuve avec moteur, compresseur, pipage et 3 chaudières; Bulk Tank Wood d'une capacité de 400 gallons, comme neuf; Réservoir à eau chaude; Bassin de lavage; Tondeuse à animaux, électrique; 3,000 balles de beau foin; 200 sacs d'avoine; 400 balles de paille et plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: TRANSFERT DANS LA GRANDE CULTURE. CONDITIONS COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanateur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. TEL.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN

LUNDI, le 19 octobre, 1970, à 12 h 30 précises chez M. CLÉMENT BLANCHETTE de NOTRE-DAME-du-BON-CONSEIL dans le 10ième Rang, à 2 milles de la Trans-Canada allant vers Ste-Brigitte. Sera vendu: 52 têtes de bétail HOLSTEIN de CHOIX dont 33 vaches laitières, gros quota de lait qui sera distribué aux acheteurs; 8 taures devant mettre bas au printemps; 9 veaux; 3 boeufs.

LA MACHINERIE COMPREND: 2 Tracteurs Massey-Ferguson Diesel dont l'un porte le numéro 165, avec pelle, hydraulique, et l'autre, Numéro 65, 2 Batteuses à grain, une No 600 Andaineuse No 950 de 10 pi.; Chargeur à balles; Monte-Balles de 38 pi.; Épandeur d'engrais sur pneus avec prise de pouvoir; 2 Wagons sur pneus; Gros sarcler à tracteur, à 3 rangs; Herse à disques hydraulique; Ensilateur de marque Papey; Vis, à tracteur, pour planter les piquets; Herse à ressorts, à tracteur; Herse à finir; Lieuse à grain; Trayeuse Surge à 4 chaudières; Refroidisseur à lait, capacité 4 bidons; 30 bidons à lait; 8,000 balles de beau foin; 1,000 minots de grain; 400 balles de paille; 10 arpents de blé d'Inde bon pour le grain; Outils de hangar et une foule d'autres articles, trop long à énumérer; roulant d'environ \$30,000. Pour information, s'adresser à: LORENZO ST-ARNAUD, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-WENCESLAS, P.Q. TEL.: 3 Sonnez 2.

ENCAN

Mercredi, le 21 octobre, 1970, à 2 hres p.m. précises.

chez M. EDMOND LE GUILLLOU, au No 106, Rang Bas Salvail, LA PRÉSENTATION, C.T.E. St-Hyacinthe. Sera vendu: un troupeau d'animaux AYRSHIRE de 29 têtes dont 21 vaches; 20 auront droit à un quota de 7,250 lb de lait par vache qui sera disponible à tout acheteur; 2 taures de 2 ans, saillies pour le mois de mai; 1 génisse d'un an; 1 taureau de 1 1/2 an provenant de la ferme de M. Irénée Boulay de St-Thomas d'Aquin; 4 veaux de l'année. Ce troupeau a un test d'une moyenne de 3.8. **EQUIPEMENT LAITIÈRE:** Trayeuse Choro Boy 2 chaudières avec compresseur, moteur et tuyauterie de 1 1/2 po. pour 24 vaches; Frigidaire Roy, 12 bidons, très bon état; 15 bidons à lait; Charette à lait. **TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE.**

CAUSE: ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ D'A-

CHETEURS QUALIFIÉS. Pour information, s'adresser à: M. EDMOND LEGUILLOU, TEL.: 796-5706 ou à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, C.T.E. ST-HYACINTHE TEL.: 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, réserver votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services; une visite vous convaincra.

IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.

ENCAN

JEUDI, le 22 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise, chez M. JEAN COURCHESNE, La Ferme est située dans le Rang St-Alexandre, Paroisse St-Zéphirin de Courval, Comté Yamaska

Sera vendu: un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN croisés comprenant 43 têtes; 35 vaches auront droit à un quota de 10,740 lb de lait qui sera disponible à tout acheteur; 6 sont dues en janvier; 5 en février; les autres vélant à différentes dates; 1 boeuf de 2 ans; 6 génisses de l'année et un petit taureau. **CE TROUPEAU EST DE TRÈS BON TYPE LAITIÈRE ET LE TEST EST ÉLEVÉ PLUS HAUT QUE LA MOYENNE.**

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk Tank Zero, capacité 500 gallons, 2 ans d'usage, semi-pipeline, très peu usagée; Trayeuse DeLaval 3 chaudières avec compresseur et tuyauterie; Réservoir à eau chaude, capacité 40 gallons, de marque Cascade; Bassin de lavage double avec compoitor en acier inoxydable; 18 bidons à lait; tondeuse à animaux.

MACHINERIE: Faucheuse Oliver, hydraulique; Râteau de côté Massey-Harris Ferg.; Presse à foin Massey-Harris Ferg. No 10, à corde; 3 voitures sur pneus avec plate-forme; Semoir à grain, 13 disques ainsi que carcans et abreuvoirs; 5,000 balles de très bon foin; 450 poches d'avoine locale. Sera aussi vendue une laiterie sur dimensions acceptées par le gouvernement. **TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE.**

CONDITIONS: Argent comptant ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés.

Pour information s'adresser à: M. JEAN COURCHESNE, TEL.: 564-5323 ou à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, C.T.E. St-Hyacinthe, TEL.: 792-3595

IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.

N.B. SI VOUS DÉSIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE TÔT. IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

ENCAN

pour M. ÉMILE DESRANLEAU, Rang des Frères, L'ACAD

VENTE par ENCAN
chez M. GERMAIN ROBIDAS,
Rang 7, ST-GERMAIN,
Cité Drummond,
Samedi, le 24 octobre, 1970,
à 1 h p.m. précise.
Sera vendu: 2 chevaux: jument de 9 ans,
pesant 1,500 lb — cheval de 5 ans, pesant
1,200 lb et les attelages.
30 vaches AYRSHIRE croisées avec
quota fédéral: 1 boeuf croisé, de 2 ans;
5 taures d'un an; 5 génisses de l'année.
Aussi 5 truies de 2 ans, en gestation. 25
porcelets de 6 semaines. Tracteur DeLa-
val 3 chaudières avec compresseur; Cen-
trifuge DeLaval.
MACHINERIE: Tracteur Farmall H;
Charrue à 2 versoirs Massey-Harris;
Charrue à terre, neuve; Herse à disques 14-
14 Int.; Herse à ressort à 2 panneaux;
Rouleau en bois, 12 pi.; Herse à finir à
3 panneaux; Semoir McCormick 13 dis-
ques; Charrue à rigoles; Pelle à chevaux;
Moulin à faucher 6 pi.; Fendeur New Hol-
land, comme neuf; Presse à foin M.H. No
10; Chargeur à foin; Moulin à battre For-
ano; Voiture sur pneus, plate-forme 16
pi.; 2 Monte-Balles Malco 128 pi. sur
roues Monte-Balles 16 pi.; Vis à grain 5
po. 21 pi. longueur; Crible à grain avec
moteur; 2 moulins à tuyaux, 15 et 24; 6,000
balles de foin; 600 balles de paille; 200
poches d'avoine; tous les articles de han-
gar et une quantité d'autres articles, trop
long à énumérer.
La TERRE de 120 arpents est aussi à ven-
dre.
ENCANTEURS: PAUL BERNARD,
ST-PIE, CTE BAGOT,
Tél.: 772-2492
et
MARCEL LAMBERT, ST-GERMAIN,
CTE DRUMMOND,
Tél.: 395-4409

ENCAN
DIMANCHE, le 25 octobre, 1970,
à 12 h 45 précises,
à l'ancienne propriété
de M. JOSEPH CLÉMENT,
No 1170, SPOONER POND,
dans la Ville de RICHMOND,
Cité Richmond.

Sera vendu un ménage de maison au
complet.
CAUSE: Mortalité
Conditions: ARGENT COMPTANT OU
PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ D'A-
CHETEURS QUALIFIÉS. Pour infor-
mation, s'adresser à: M. Joseph Clément,
Tél.: 774-7278 ou à:
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,
ENCAN LICENCIÉ
ST-BARNABÉ SUD
CTE ST-HYACINTHE
Tél.: 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, réser-
ver votre date tôt. Il me fera plaisir de
vous offrir mes services; une visite vous
convaincra.
**IL Y AURA CANTINE
SUR LES LIEUX.**

ENCAN 2 JOURS
sur la FERME BLEURY,
(Frères Maristes),
située au No 3 du Rang Bord de l'eau,
IBERVILLE,
Jeudi le 29 octobre, 1970,
à 11 h a.m. précises.

Sera vendu l'équipement de ferme au
grand complet comprenant de la machi-
nerie de toutes sortes et toute la récolte.
DESCRIPTION: Tracteur Diesel Int. No
624, Neuf, avec seulement 130 hres d'ou-
vrage, servo-direction, barre de roues,
hydraulique et chargeur sur le devant avec
fourche à fumer et pelle à neige; Tracteur
Int. No 434 au gaz, comme neuf, avec
seulement 1 an d'usage; Tracteur Int. 434
au gaz, très propre avec seulement 2 ans
d'usage; Tracteur Int. No 434 au gaz avec
grandes roues et souffleur à neige sur le
devant, seulement 1,500 hres d'usage;
Tracteur Farmall Cub au gaz, modèle
1956 mais comme neuf, avec Cultivateur,
Sarclure, Moulin à faucher, Herse à dis-
ques, Herse à finir Gropper et Plate-
Forme. Ces 5 tracteurs sont munis de
chaînes.

Moissonneuse Batteuse automotrice M.
Ferg. modèle No 300, 1969, avec moteur
Diesel, pneus à neige No 10-7, faux de
10 pi., cabine, hache-paille et roulant avec
dents de nylon; Fourrageur à bled d'Inde
Int. No 16 sur prise de force et avec nez à
bled d'Inde, faux et pick-up à foin; Voiture
à ensilage Dion de 16 pi. avec roues Tan-
dem; Ensileur à bled d'Inde Int. No 36 sur
prise de force, neuf; Semoir à bled d'Inde
à 2 rangs avec att. 3 pts.; Epandeur à
phosphate avec att. 3 pts.; Presse à foin
Int. No 47 sur prise de force, neuve; Cou-
pe-foin Int. No 816 avec faux de 7 pi. et
conditionneur; Monte-Balles de 40 pi.
avec moteur et un autre Monte-Balles de
100 pi. de longueur à l'intérieur de la grange;
4 voitures sur pneus avec montant à
foin; Monte-Balles Int. No 1 de 40 pi. avec
fond de tôle; Râteau de côté Int. modèle
semi-porté; Monte-Balles Malco "Pop-
Up" qui s'attache à la voiture; Epandeur
de fumier Int. d'une cap. de 275 minots,
sur prise de force et avec roues Tandem,
neuf; Réservoir à purin d'une capacité
de 500 gallons; Herse rotative Int. No 311
sur prise de force; Groupeur de 16 pi.
Neuf, avec cylindre hydraulique, genre
remorqueur sur pneus; Herse à rouleaux
14 x 28, genre remorqueur; Emoteuse,
modèle trainant; Charrue déchencheuse
Int. No 46, à 4 raies, sur prise de force,
neuve; Charrue à rigoles avec att. 3 pts.;
Ebaucheur; Niveleuse avec att. 3 pts.;
Ensileur à bled d'Inde; Semoir Int. à 13
disques, combinée pour engrais chimique,
avec mancheron d'embrayage (clutch) et
sur pneus; Semoir à betteraves, modèle
trainant; Souffleur à neige Forano avec
att. 3 pts.; Semoir à patates; Arrache-pa-
tates; Camion GMC de 3/4 de tonne,
modèle 1965, avec seulement 6,000 milles;
Camion à 1 tonne avec roues doubles,
modèle 1959; 20 ruches d'abeilles; Extra-
cteurs à miel; Soudure électrique 180
amps.; 2 étaux; Perforeuse; Banc de scie;
Scie électrique; Scie mécanique; 2 meules
d'émeri; 3 perforeuses électriques; Sou-
duseuse au gaz; Compresseur à air et grais-
se; 2 brouettes; Hache-légumes avec mo-
teur; 3 réservoirs à eau chaude; Balance;
Malaxeur à ciment avec moteur; Quantité
de tôle; Moulange à grain avec moteur de
25 forces (550 volts) Mixeur à grain d'une
capacité de 1 tonne avec moteur de 2 for-
ces; Séchoir à grain de 32 po. neuf; 17
trémies de 10 pi. pour soigner les vaches;
Arroseuse pour le jardinage; 40 tonnes de
bled d'Inde en épis; 9,300 balles de trè-
s

beau foin; 6 tonnes de blé; Quantité de fe-
ves Soya; Grande quantité de fer et une
multitude d'autres articles, trop long à
énumérer.

VENDREDI, le 6 novembre, 1970,
à 1 h p.m. précise.

Sera vendu: un excellent troupeau de 102
bêtes d'animaux HOLSTEIN, toutes
PUR-SANG, enregistrées, vaccinées, ac-
cédées, certifiées, listées, R.O.P., clas-
sées et toutes claires au test fédéral. Ce
magnifique troupeau comprend 50 bonnes
vaches, fraîches vélées ou devant mettre
bas sous peu; 12 très belles taures de 18
à 24 mois (saillies); 18 belles taures de 9
à 16 mois (ouvertes); 11 jeunes taures de 2
à 5 mois; 9 veaux de choix et 2 jeunes tau-
reaux. Ce troupeau est un des meilleurs
troupeaux du Québec avec un B.C.A. de
114-114. Le taureau Meyercrest-Reflec-
tion Train portant le numéro d'enregis-
trement 292496 qui est au Centre d'Inse-
mination de St-Hyacinthe provient de ce
troupeau. De plus, un jeune taureau de 2
ans vient d'être vendu en Italie pour la
somme de \$3,000. Berf, c'est le troupeau
par excellence pour le bon éleveur.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Tracteur
Chore Boy d'une capacité de 6 chaudières
avec moteur, compresseur et tuyauterie,
neuve et 5 chaudières, Bassin réfrigérant
(bulk tank) DeLaval d'une capacité de
500 gallons; Nettoyeur d'étable Lajoie
(neuf) avec 380 pi. de chaîne et montée
extérieure pivotante de 75 pi.; Installation
complète d'étable pour 41 vaches et avec
8 stalles; Installation d'étable comprenant
24 attaches et 8 stalles; 4 éventails
avec thermostat, (neuves) et d'autres ar-
ticles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN:
Nouvelle Orientation.
CONDITIONS:

Comptant ou Prêt de Banque.
AUSI À VENDRE OU À LOUER: La
magnifique ferme de 200 acres située di-
rectement dans la ville d'Iberville. Site
idéal pour développement industriel, com-
mercial ou résidentiel. Pour information,
ou demande de crédit, s'adresser à l'en-
caneur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE.
Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

TRAVAIL intéressant — Fille conscien-
cieuse, ambitieuse, 1^{re} débrouillarde,
clairvoyante, pour légers travaux ménag-
ers, cuisine, dans maison très moderne.
2^e, qui aimerait être initiée à enseigner
natation prématernelle, possédant mini-
mum d'instruction mais surtout maxi-
mum de jugement; ambition à connaître
et aimer enfants. Congés. Bon salaire.
MME J.C. LÉGARÉ, 1739, BOISVERT,
VIMONT, VILLE LAVAL. Tél.: 663-
3662.

AIDE-MAMAN demandée, 2 enfants.
Chambre privée, DR. ROBERT PELO-
QUIN, 11892, DE MEULLES, MONT-
REAL 390 — Tél.: 336-5283.

FILS TISSUS COUPONS

LISIÈRES À TISSER

A QUI LA CHANCE? Lisières blanches
pour teindre. Ne se déchirent pas, 1" de
largeur, \$6.00/100 lb. Les plus bas prix,
dans toutes sortes de lisières à tisser. De-
mandez notre circulaire. BERTROY
TEXTILES INC., 535 ST-PIERRE,
DRUMMONDVILLE, QUE.

LAINE à tricoter: Orlon, Poly-On, Taslan,
Viscose; Fils à tisser; Lisières à tapis.
Échantillons et Catalogue. L. THER-
RIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE,
P.Q.

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en
lisières. Fil bouclé et de fantaisie. Polyon.
G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE,
BROSSARDVILLE.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME marié possédant expérience
pour ferme laitière. Maison fournie. Sa-
laire selon expérience. NORMAND
TÉTRAULT, ST-PIE, CTE BAGOT,
Tél.: 772-2365.

HOMME marié ou célibataire pour tra-
vail, à l'année, sur ferme laitière, méca-
nisme. Bon salaire. Maison fournie. LEO
MONTPETIT, HOWICK. — 825-2490.

HOMME marié de 20 à 30 ans, expé-
rience industrie laitière. Travail à l'année.
Maison neuve fournie. Ferme moderne.
Bon salaire. SIMON TRUDEAU, 46,
RANG des 24, ST-BASILE-LE-GRAND.
Tél.: 467-5909.

MACHINERIE À PATATES

PRESQUE NEUFS — Dégermeuse à
patates — Semoir 1 rang — Arracheur —
Ensacheur (Crible) — Déchargeur. Après
6 hres. Téléphoner: 473-0675 — LAU-
RENT LAVOIE, 221, PRINCIPALE,
ST-JOSEPH-DU-LAC, CTE DEUX-
MONTAGNES.

MACHINES OUTILLAGE

EQUIPEMENT de ferme et de porcherie
à vendre. S'adresser à: JEAN-PAUL
LEBOUX, 229, STE-MONIQUE, CTE
DEUX-MONTAGNES. Tél.: 258-3542.

TRAYEUSE Surge 3 chaudières, ligne de
trayeuse 11 pi., réservoir à lait James-
way, 400 gallons — 3,000 balles de foin
Nettoyeur d'étable Jamesway avec 325
pi. de chaîne. S'adresser à: GEORGES
LADOUCEUR, STE-SCHOLASTI-
QUE. Tél.: 258-3034.

ÉPANDÉUR à fumier "John Deere",
90 minots, \$90. — Epandeur à chaux et
phosphate, \$80. — 2 Charrues trainantes
"Cockshutt" 3 raies, \$60 et \$75. —
OMER REID, 2115, ROUTE 7, IBER-
VILLE, QUE. Tél.: 346-4692.

MOULANGE International 1050, pres-
que neuf, équipement complet, à vendre.
ST-NAZAIRE, CTE BAGOT. Tél.:
63-S-12.

REFRIGERATION

"BULK TANK" DISTRIBUTEUR
"BULK TANK" 100 à 500 gallons. Expansion
directe et à l'eau glacée. De Laval, Dari Kool,
Milk Keeper, Majonier, W.C. Wood et Zero.
Livraison dans toute la province. Écrivez, télé-
phonez ou venez!! CAP SANTÉ RÉFRIGÉ-
RATION. CAP SANTÉ, CTE PORTNEUF,
Tél.: 418-285-0199 (Fernand Lefebvre) —
Entrepôt chez Claude Amesse, St-Louis-de-
Gonzague. Cte Beauharnois. Tél.: 514-371-
3125.

INTERNATIONAL Farmall 300, gaz —
Inter 624 Agrio, Diesel, power steering
— Inter 330, gaz — Inter 414, Diesel
— Inter W-4 — Inter 434, Diesel — Cock-
shutt 30, gaz — Cockshutt 50 Diesel,
power steering avec loader — Massey-
Ferguson 50, gaz, avec loader — Bolte
automatique New-Holland — Lieuse à
bled d'Inde Inter — Andaineuse 101, Inter-
Moissonneuse-Batteuse Inter 205, Inter-
moissonneuse Batteuse 25 Oliver — Herse à
disques hydrauliques et trainantes, de
toutes marques — Charrues hydrauliques
3 et 4 rangs. B & D. EQUIPEMENT
ENR., ST-DENIS-DE-RICHÉLIEU,
CTE ST-HYACINTHE. Tél.: 787-2105.

ROULEUSE à grain T-14, à vendre. RO-
GER BASTIEN, 5805, BAS ST-FRAN-
ÇOIS, DUVENAY, P. QUE. Tél.:
661-1044.

TRACTEURS — Massey-Ferguson 135
et 65 Diesel avec pelle — 35 et 65 au gaz,
avec pelle — Pelle pour tracteur 35 Mas-
sey-Ferguson — John Deere 40 avec pel-
le — McCormick 340 — Oliver 550 et
Ford — Charrues 2, 3 et 4 raies, hydrauliques
— Charrue à rigoles — Bulk Tank
35 et 54 bidons comme neufs — Epandeur
d'engrais de toutes grosseurs de 90 à 160
minots — Souffleur à neige — Toutes ces
machines agricoles sont usagées et en très
bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 rue ST-
DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHÉ-
LIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q.
Tél.: 77-2013.

TRACTEUR BOLEN 7 forces avec Souf-
fleur à neige et Herse à dents. Très bon
ordre. Tél.: 626-5898.

MUSIQUE

ACHETONS et **VENDONS** tous genres
d'instruments de musique usagés. Pour
information, écrire à: AGENCE INTER-
POULAIRE ENR., 1 rue ST-JOSEPH,
LAUZON, QUE.

MAISONS À VENDRE

MONTBELLLO, 14 rue Papineau. Tél.:
819 — 423-6282 ou 427-5778 — Maison
à vendre, 5 chambres à coucher plus sa-
lon, salle à dîner, cuisine et chambre de
bain. Chauffage central à l'huile. Garage
spacieux attaché. Grand terrain privé
tout en pelouse, entouré de haie de cèdres.
Si pas de réponse, communiquez: H.O.
SAINT-JACQUES, 1 RUE NICHOLAS,
OTTAWA, ONTARIO. Tél.: 232-
5055.

ON DEMANDE

ACHETEUR de troupeaux laitiers pur-
sang ou croisés et roulant de ferme.
S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC,
ST-SYLVERE, CTE NICOLET. Tél.:
23-S-1.

ÉCHANGERAIS propriété à revenus et
balance de prix de vente, à Longueuil,
pour ferme d'à peu près 300 arpents,
environ 50 milles de Montréal. Tél.: 674-
9023 (Longueuil).

SUIS acheteur de 100 poulets vivants,
à griller, de 3 1/2 à 4 lb, toutes les semai-
nes, à l'année. TÉLÉPHONE: 669-
9334.

ÉCHANGERAIS Épicerie-Boucherie li-
gencie, Montréal, pour ferme 200 — 250
arpents. Quota lait nature, roulant. Maxi-
mum 50 milles Montréal. Tél.: 331-9806.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants
pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont
fournis avec roues agricoles s'adaptant
sur toutes les marques d'équipement.
Prix imbattables!! H. DUBOIS & FILS
LTÉE, VILLE ST-REMI, P.Q. Tél.:
454-2442.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour et démarrés, din-
donneaux, canetons, chapons de 4 semai-
nes, poulettes plus âgées, tous âges. Cata-
logue. TWEDDLE CHICKS, FERGUS,
ONTARIO.

TERRES À VENDRE

BONNE terre, 310 arpents, à un mille du
village: bonnes bâtisses; 53 têtes d'ani-
maux. OSCAR LECOURS, R.R.1,
PRINCEVILLE, CTE ARTHABASKA.

BONNE terre, 110 arpents cultivables,
bien bâtie; avec ou sans roulant. 22 vaches
à lait avec gros quota. S'adresser à:
PAUL-ÉMILE DAUPHIN, ST-NOR-
BERT, CTE BERTHIER. Tél.: 836-3538.

TERRE, 158 arpents cultivables, en bon-
ne condition, avec roulant et 18 Hereford
et Charolais. GUY LAVALLEE, 541
RANG DES TRENTES, ST-MARC,
CTE VERCHÈRES. Tél.: 584-2618.

À VENDRE, ferme de 362 acres dont
176 en culture, avec grange-étable, annexe
et remise. Le tout situé à Danville, comté
de Richmond. Ancienne propriété de M.
Raymond Grandmont. S'adresser à Ja-
ques Lagacé, Conseiller en Crédit. SO-
CIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDI-
FICE RAYMOND, 4509 BOUL. BOUR-
QUE, SHERBROOKE, P. QUE. Tél.:
569-2084.

VOULEZ-VOUS vendre votre ferme lai-
tière avec quota lait nature pour Mont-
réal? Écrivez à: H. POLL, Courtier Spé-
cialisé. 1533 MCGREGOR, MONT-
REAL 109.

CANTONS DE L'EST, région de Co-
wansville, entre Dunham et Sutton, près
stations de ski, dans les collines. Domaine
isolé 578 acres, forte altitude et vaste
panorama, 250 acres environ en culture.
Bois. Des étangs et sources ici et là. Grande
maison, toutes commodités. Prix
\$60,000, dont \$15,000, comptant, balan-
ce termes faciles. Autres domaines ici et
là, de 500 à 1,000 acres. PAUL GIN-
GRAS, AGRONOME, 1396, RUE DU
SUD, COWANSVILLE, CTE MISSIS-
QUOI, QUE. Tél.: 263-2066.

ST-CÉSARE, terre 120 arpents, bien bâ-
tie; contrat lait à Montréal; avec animaux
et roulant complet. GÉRARD NOR-
MANDIN, ST-PAUL ABBOTSFORD.
379-5529.

À VENDRE, Ferme de 210 acres dont
150 en culture, avec maison, annexe, 2
granges-étables, garage; le tout situé à
Normandin, Comté Lac St-Jean Ouest.
Ancienne propriété de M. Réal Gilbert.
S'adresser à: R. Raymond, Conseiller en
Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE,
ÉDIFICE FÉDÉRAL, 721
BOUL. ST-JOSEPH, ROBERVAL,
CTE LAC-ST-JEAN OUEST, P. QUE.
Tél.: 275-0822.

FERME, 150 arpents, roulant, 48 pur-
sang Holstein — 28,544 lb lait nature —
R.O.P. — LUCIEN MATHIEU, ST-
BERNARD, LACOLLE. — 246-3443.

SHERINGTON: Terre de 120 arpents,
porcherie de 650 porcs. Très bons bâti-
ments ainsi que le roulant.

STE-CLOTHILDE: Terre noire de 265
arpents dont 225 cultivables.

ST-ÉDOUARD: Ferme de 200 acres, 2
maisons. Excellents bâtiments. Stabula-
tion libre. Tout le roulant ainsi que 114
têtes. Quota lait nature de 80,000 lb par
mois.

ST-ÉDOUARD: Terre à jardinage de 80
arpents dont 60 en terre noire. Bonne mai-
son. Grange-étable.

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA RIVE-SUD

133, Notre-Dame
Ville St-Rémi
Cité Napierville
Tél.: 454-2311
St-Jean: Tél.: 348-6572

FERME laitière à vendre, 175 arpents en
culture, terre franche, en excellente con-
dition; bonnes bâtisses; bien située; quota
320,000 lb de lait nature à la Laiterie
Laval de Québec. À vendre avec ou sans
roulant. Prix raisonnable. JEAN-PAUL
FLEURANT, STE-CLOTHILDE
D'ARTHABASKA. Tél.: 336-5402.

2 FERMES latérales, 2 maisons, 337 ar-
pents (93 bois, 244 culture), luzerne, blé
d'Inde, etc. Grange-étable pour 100 têtes
presque neuve, très forte. Silo Beaudry,
80 arpents drainés. "Bulk Tank" au com-
plet ou séparément. 82 têtes, contrôle
R.O.P. — Quota 465,000 dont 1248 lb lait
nature par jour. 3 tracteurs, etc. — FER-
NAND DUPRÉ, ST-OURS, CTE RI-
CHELIEU. Tél.: 514 — 785-5527.

FERMES et commerce à vendre. Pour
détails, écrivez à DION & WILLIAMS
ENRG., COURTIERS EN IMMEU-
BLES, 240, RUE PRINCIPALE, L'AN-
GE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P.
QUE. (C.P. 11), Mme Antoine Williams
Agent — Luc Dion, Courtier, Profession-
nel. Tél.: 293-5693.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIES?
Soulagement et confort. Pas de courroie
sangle. Pas d'élasticité. Pas d'acier. Écrire
à: SMITH MANUFACTURING CO.
Dept. 200 B.P. Preston Ontario.

REVUE DES MARCHÉS

MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et
basé sur la fermeture du
marché de Chicago
le 9 octobre 1970
**TRACK MONTREAL
PAR WAGON COMPLET**

Jaune américain, no 3
en vrac 100 lb 3.25
Jaune ontarien, no 3
en vrac 100 lb 2.96

POMMES DE TERRE

LE 13 OCTOBRE 1970
Ventes par les grossistes.

Québec, nouv. 50 lb 1.20-1.30
Wash. Russett 50 lb 5.25-5.50
La. sucrées 50 lb 4.75-5.25

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 10 octobre 1970

Sur le marché de Montréal,
le prix du beurre pour les ar-
rivages courants no 1 pasteurisé,
admissible 92, 64c, 93, 65c.
Prix de vente de la Commis-
sion Canadienne du lait, en 56
lb. 65c.

F.A.B. MONTREAL

Poudre de lait écrémé; ven-
tes de 25 sacs ou plus. Pulvé-
risé, Canada 1ère catégorie,
sacs, 20c à 23c Cylindre, Ca-
nada 1ère catégorie, sacs, 20c
à 21c. Aliments du bétail,
sacs, 17c.

Poudre de lait de beurre, bé-
tail. 15c à 15c.

Poudre de petit lait .03c
à .04c.

Caséine 30 mailles 37c.

Lait évaporé, caisse 48/16
8.30.

Crème douce la livre, matiè-
re grasse (en bidon) 90c.

Du 30 septembre au 6 octo-
bre inclusivement: Prix du fro-
mage blanc classé No 1: 49.0c,
coloré: 49.3c (lait cru).



PRODUITS AVICOLES

MARDI, le 13 OCTOBRE 1970

Les surplus abondants de poulets de grill furent entreposés
en raison de la faiblesse du marché actuel. La demande pour
le dindon fut bonne avec le résultat d'un raffermissement du
prix du dindon de grill.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS

6 lb et plus 43c-45c
5 lb et moins de 6 43c-44c
4 lb et moins de 5 35c-37c

Poulets à griller et à frire (sous glace)

Moins de 4 lb 27c-29c
sur tout 28c

POULES

6 lb et plus 38c-40c
5 lb et moins de 6 38c-40c
4 lb et moins de 5 37c-38c
Moins de 4 lb 30c-31c

###

L'U.C.C. rappelle l'urgence et la priorité du Bill C-197

À la veille de l'ouverture de la troisième Session aux Communes, l'Union Catholique des Cultivateurs, qui a fait campagne depuis plusieurs années pour la mise en place d'organismes nationaux de commercialisation des produits agricoles, a tenu à rappeler l'urgence et la priorité du projet de loi C-197.

Dans un télégramme à l'adresse de tous les chefs de partis politiques fédéraux, le Président général de l'U.C.C., M. Albert Allain, a réaffirmé mercredi dernier la demande déjà énoncée par la Fédération Canadienne de l'Agriculture à l'effet qu'un accord unanime de la Chambre est requis pour que se poursuive l'étude du Bill C-197, sans qu'il soit nécessaire de reprendre le travail à zéro avec une nouvelle législation. De l'avis de la F.C.A. et de l'U.C.C., il y aurait perte de temps inutile s'il fallait reprendre l'étude en première lecture d'un autre projet de loi.

On sait que les Office nationaux de commercialisation

font l'objet de moult reproches, en particulier de la part des Conservateurs aux Communes mais on constate également une féroce opposition quant à quelques-uns des articles du projet de loi, venant de certaines provinces et groupes para-agricoles.

Est-il bon de rappeler à cet effet que des modifications visant à rendre plus efficace le projet de loi ont déjà été proposées par les agriculteurs en rapport avec le projet de loi original et qu'un mémoire de la Fédération Canadienne de l'Agriculture a été présenté le 30 septembre dernier au Comité Permanent de l'Agriculture de la Chambre des Communes? L'U.C.C., pour une, s'est dit d'accord pour qu'il n'y ait pas de cadres rigides en ce qui concerne le mode de représentation des producteurs, à l'intérieur des offices nationaux de mise en marché. Elle désire une négociation en vue d'une représentation la plus appropriée possible des agriculteurs. Par ailleurs, au niveau des pouvoirs, elle est

d'accord pour que ceux-ci soient plus explicites et suffisants quant à leur juridiction. Ainsi, les buts recherchés seront effectivement atteints et l'efficacité n'aura pas à en souffrir, en assujettissant les individus ou groupes d'individus qui seraient autrement tentés de ne pas s'y soumettre.

M. Albert Allain a affirmé enfin que l'adoption rapide du projet est essentielle pour l'équilibre agricole. A défaut de l'obtenir, a-t-il conclu, les agriculteurs subiront de sérieux préjudices, sans compter qu'on risque d'aggraver le présent chaos qui apparaît déjà au grand jour dans le commerce inter-provincial.

L'U.C.C. blâme l'attitude des médecins-spécialistes

Le président général de l'U.C.C., M. Albert Allain qui représente son organisme sur le front commun F.T.Q., C.S.N., U.C.C., à propos de l'assurance-maladie a déclaré en fin de semaine dernière qu'un blâme sévère doit être porté sur l'attitude intransigeante des médecins-spécialistes vis-à-vis la loi de l'assurance-hospitalisation, agissement impensable en 1970.

L'U.C.C. estime que le gouvernement ne doit faire aucune concession nouvelle aux médecins-spécialistes sur les formules de désengagement. Et de plus, elle s'oppose catégoriquement à un système de rémunération à double tarifs. Ce serait instituer une médecine pour les riches et une pour les pauvres. De plus, toujours d'après M. Allain, l'attitude du front commun syndical en est une de contestation globale de l'autorité du Collège des Médecins en cette affaire. L'U.C.C. estime qu'il est du devoir du Ministère de la Santé d'informer complètement le grand public et d'une façon systématique, à l'aide des grands moyens de communication de ce que peuvent représenter les offres monétaires faites aux médecins-spécialistes.

Le projet des fermes forestières acceptable pour le Premier ministre

Le Premier ministre du Québec M. Robert Bourassa semble disposé à modifier les structures de l'Office de développement de l'est du Québec, si ce sont elles qui empêchent la réalisation efficace du plan préparé par le BAEQ pour le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie.

Concernant le projet de fermes forestières envisagé par une quarantaine de paroisses

gaspésiennes, et qui a fait l'objet d'une réunion monstre à Sainte-Paule dernièrement, M. Bourassa a assuré que le projet était à l'étude et qu'il était disposé à recevoir au cours de la semaine prochaine les représentants de la population. Le premier ministre reconnaît que "les gens ont toutes les raisons de se plaindre, ça marche au pas de tortue depuis plusieurs années."

AVIS

LOI DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

SUJET: PROJET DE PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE BOIS DES LAURENTIDES (SECTION III).

Prenez avis que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu d'un groupe de producteurs intéressés un projet de plan conjoint pour la mise en marché du bois, feuillu ou résineux, provenant du boisement d'un producteur intéressé ou d'un boisement sur lequel un permis de coupe est détenu par un producteur intéressé, hormis les permis émis par le ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec.

Toute personne, propriétaire ou possesseur, à quelque titre que ce soit, d'un boisé couvrant une superficie de 10 acres et plus, situé dans la partie sud du comté de Gatineau comprenant les municipalités suivantes: Aylwin, Low, Wakefield, Wakefield Est, Denholm, Masham Nord, Masham Sud, Eardley, Hull Sud, Hull Ouest, Hull Est ainsi que la municipalité de Templeton Ouest située dans le comté municipal de Hull, qui peut mettre le produit en marché, est un producteur intéressé.

Si vous êtes un producteur intéressé visé par ce projet de plan conjoint et que vous n'avez pas encore reçu de la Régie une copie du projet de plan conjoint, ainsi qu'un bulletin de vote sur lequel vous devez indiquer si vous l'approuvez ou non, veuillez faire inscrire votre nom sur la liste des producteurs intéressés en vous adressant, avant le 23 octobre 1970, à:

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC
201, boulevard Crémazie est
Montréal 354.

Me Gilles Le Blanc
secrétaire



SONGEZ À VOTRE AUGMENTATION DE SALAIRE POUR '71!

SAVIEZ-VOUS QU'EN 1970:

- Les champs de luzerne bien fertilisés ont résisté à la sécheresse?
- Les champs de maïs grain ou ensilage bien fertilisés ont résisté à la sécheresse?
- Les pâturages bien fertilisés ont résisté à la sécheresse?

Dans mon langage, ça s'appelle une amélioration des rendements, ça s'appelle aussi une augmentation de SALAIRE.

Votre premier geste à faire pour la saison '71: une bonne application d'engrais chimiques cet automne.

VOYEZ VOTRE VENDEUR D'ENGRAIS CHIMIQUES DÈS AUJOURD'HUI.

Cette suggestion vous est donnée par le Comité Agronomique des Engrais Chimiques du Québec, Inc., Association qui groupe tous les manufacturiers québécois d'engrais chimiques.

